

ensemble

REVUE SEMESTRIELLE DE L'ALGED

N°86

Décembre 2024



Merci aux personnes accompagnées, familles, proches, amis, professionnels, bénévoles, partenaires et sponsors pour avoir fait de **la journée du 16 juin 2024** un moment mémorable et riche en émotions.

**70 ANS
DE L'ALGED :
UN ANNIVERSAIRE
INOUBLIABLE**

Merci aux entreprises
partenaires :

ACTIS
AVL
AVRIL ET FILS
CARAC
CDSA 69
LA GRANDE OURSE
MUTUELLE INTÉGRANCE
SAUNIER
VACANCES AU PRESENT
VOYAGES ADAPTÉS
TELA

**N'HÉSITEZ PAS À FAIRE APPEL
À NOS ANNONCEURS**

Pour vos encarts publicitaires, contactez :
revueensemble@alged.com

merci

à tous les professionnels qui alimentent
cette revue avec le souci d'illustrer les moments forts
vécus par et avec les personnes accompagnées,
et en particulier pour ce numéro :

Sébastien Carrie, directeur qualité
ESAT Didier Baron : Guillemette Castellan, directrice
ESAT La Roue : Muriel Balderer, monitrice d'atelier ;
Willy Compingt, moniteur principal d'atelier
La Providence : Sandrine Kowalczuk et Elodie Ulmet,
éducatrices en charge de la coordination ; Bruno
Viallet, moniteur éducateur ; Catherine Clément,
résidente
Val d'Ozon et Le Tremplin : Estèle Genissel, directrice ;
Edith Dreyer-Dufer, Audrey Minutti, Caroline Proust,
Clémence Gesse, Boucherak Djohar et Sophie Moulin
(l'équipe du pôle évaluation) ; Caroline Proust et Leila
Rabehi, psychologues
SIP : Anne Thibert, cheffe de service

Remerciements aussi aux personnes accompagnées
dont les photos, appréciations et remarques font vivre
ces articles. Merci aussi à Michèle Bettembourg pour
son aide à la relecture de la Revue

Revue semestrielle de l'ALGED

Association Lyonnaise de Gestion d'Établissements
pour personnes Déficiantes

14 montée des Forts
69300 CALUIRE ET CUIRE
04 72 10 61 44
www.alged.com

I.S.S.N. : 1621-3947

Dépôt légal : Décembre 2024

Directeur de la publication : Philippe Denys

Comité de rédaction :

Ghislaine Aubert,
Simone Bois-Bressolles
Caroline Mannone,
Bertrande Mena-Suberbie-Maupas,
Chantal Muller,
Karine Ohannessian,
Caroline Pouliot,
Anne Thierry.

Responsable de la Communication :

Elodie Carl

Chargée de la publicité :
Chantal Muller

Photographies : ALGED
Tirage : 2100 exemplaires

Sommaire

L'édito du Président - Philippe Denys	1
Quoi de neuf à l'ALGED ?	2
> Retour sur l'Assemblée Générale du 12 juin 2024	2
> Le foyer Michel Eyssette fête ses 25 ans	4
> Leurs choix, leurs droits : l'ALGED au rendez-vous de l'autodétermination	6
> Le Comité Central des CVS (CCVS)	7
> Le projet ESMS Numérique	8
> Le Dossier Usager Informatisé (DUI)	10
> Plan de transformation des ESAT à l'ALGED	12
> "Dis-le en un souffle" continue de séduire et d'émouvoir !	14
 Vie Associative	15
> Une fête inoubliable pour les 70 ans de l'ALGED	15
> Laurence Desaye, doyenne de l'ALGED	17
> Après-midi dansant du Comité des Fêtes	17
> Salon des vacances	18
 Zoom sur...	20
> Stratégie Nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement	20
> Des actions en lien avec la Stratégie Nationale 2023-2027 et le projet associatif ALGED 2025	21
- Groupes de psychoéducation-VASC	21
- Pôle évaluation	22
 Associations amies et actions solidaires	24
> Fondation des notaires engagés du Rhône	24
> La Courte Échelle	25
 Gazette des établissements	26
 Ile Barbe	
> Nouvelle antenne SAJ et SAVS à Villeurbanne	26
 SIP	
> ALGED Compétences, bilan après 3 ans d'existence	27
 Inter ESAT	
> Dispositif Handiwork	28
 ESAT La Roue	
> MAD-Castorama	29
> Végétalisation du toit-terrasse de Metro	29
 ESAT Hélène Rivet	
> Nouvelle collaboration avec Splash Project et l'ESSCA	30
 La Providence	
> On ne s'ennuie pas au FAM	31
> Témoignage de Catherine Clément	31
 Rencontres avec	32
> Eric Montigon, Blandine Chaffois et Thierry Kezel	32
> 4 stagiaires	33
 Nouveaux cadres et mobilités	34
 Carnet familial	35



2025 vers un nouveau projet ALGED...

Chers membres et amis de l'ALGED,

Notre précédent numéro de la Revue était principalement dédié aux 70 ans de notre

association. La fête du 16 juin a été un moment marquant, avec une participation massive des personnes accompagnées, des familles, des amis, des bénévoles, ainsi que de nos partenaires. Un article revient sur cet événement. Nous avons plusieurs événements en préparation qui s'étendront jusqu'à l'été 2025.

Comme d'habitude, vous trouverez dans ce numéro des articles enrichissants sur des sujets de fond, des informations plus pratiques et les dernières nouvelles de nos établissements et services.

En particulier, nous sommes fiers d'annoncer l'ouverture, depuis la rentrée de septembre, des antennes villeurbannaises du SAJ et du SAVS. Ces deux antennes renforcent notre présence au plus près des personnes accompagnées sur notre territoire.

L'année à venir sera largement dédiée à l'élaboration de notre prochain projet associatif. Nous allons adopter une démarche collaborative pour que chaque voix soit entendue, en commençant par celle des personnes accompagnées. Cette approche inclusive vise à renforcer l'autodétermination et le pouvoir d'agir qui seront les piliers fondamentaux de ce projet.

En impliquant activement les personnes accompagnées, nous souhaitons non seulement recueillir leurs idées et aspirations, mais aussi leur donner les moyens de participer pleinement à la conception et à la mise en œuvre de nos initiatives. Cette démarche collaborative permettra de créer un projet qui répond véritablement aux besoins et aux attentes de notre communauté.

Nous sommes convaincus que cette approche participative enrichira notre projet associatif, en le rendant plus pertinent et plus efficace. En mettant l'accent sur l'autodétermination et le pouvoir d'agir, nous espérons inspirer un sentiment d'appartenance et de responsabilité parmi tous les membres de notre Association. Ensemble, nous pourrons construire un avenir où chacun aura la possibilité de s'épanouir et de contribuer positivement à notre mission commune.

Au nom du Conseil d'Administration de notre Association, nous vous souhaitons à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, de joyeuses fêtes et vous adressons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte épanouissement, enthousiasme, bonheur et succès dans tous vos projets.

Puisse-t-elle nous inspirer à croire en l'avenir et à agir avec enthousiasme et détermination.

Le Président, Philippe Denys

Chères personnes accompagnées,

Le 16 juin 2024, l'ALGED a fêté ses 70 ans.

C'était un grand moment pour tous.

Nous préparons d'autres événements jusqu'à l'été 2025.

Dans ce numéro, vous trouverez :

- > des articles intéressants,
- > des informations pratiques,
- > des nouvelles de nos établissements.

Nouveautés importantes :

À Villeurbanne, l'ALGED a ouvert un nouveau Service d'Accueil de Jour et un nouveau Service d'Aide à la Vie Sociale.

Notre projet associatif :

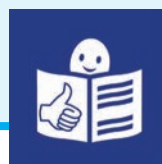
En 2025, nous préparerons le nouveau projet associatif.

Le projet associatif est le document qui explique ce que l'ALGED veut faire pour les années à venir.

Pour écrire ce document, nous voulons que chaque personne participe et apporte ses idées.

Bonnes fêtes à tous et bonne année 2025 !

Le Président, Philippe Denys



Ce document a été lu et corrigé par Hugo accompagné par le SAVS ; Maxence et Nicolas de l'ESAT Robert Lafon ; Jean-Baptiste et Raphaël de l'ESAT Didier Baron ; Julien et Esim de l'ESAT La Roue



Retour sur l'Assemblée Générale du 12 juin 2024

L'Assemblée Générale annuelle s'est déroulée, comme les années précédentes, à la salle des fêtes de Caluire-et-Cuire, mise à disposition gracieusement par la mairie. Merci à tous, familles, amis, salariés, bénévoles et invités pour votre présence et votre soutien.

Au cours de la soirée, les participants ont pu suivre la présentation des différents rapports liés à la vie de l'Association. Le rapport moral et d'activité, ainsi que le rapport de la vie associative, ont été approuvés à une large majorité. Les adhérents ont également pris connaissance du rapport financier et ont validé les comptes de l'année 2023, donnant ainsi quitus aux administrateurs. Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 40 € par personne. Un nouveau commissaire aux comptes a été nommé pour garantir la bonne gestion financière de l'Association.

Un moment fort de l'Assemblée a été la diffusion du clip vidéo « Des vies en mouvements », qui met en lumière les valeurs de l'ALGED (www.alged.com/missions).

La soirée a également été marquée par des intermèdes théâtraux proposés par la compagnie "L'Émoi Divers". Ces interventions, à la fois pleines d'humour et d'émotion, ont apporté une touche de légèreté à l'événement. La troupe a, entre autres, écrit un poème que vous pouvez lire ici : <https://urlz.fr/ssgo>

Un chaleureux remerciement est adressé aux administrateurs sortants Madame Hélène Lair, Messieurs Yves Barbeau, Jacques Guitou, Gilles Kasper et Jean-Pierre Villerot pour leur engagement et leur dévouement au cours de leurs mandats respectifs. Un hommage a également été rendu à Monsieur Régis Guibourdenche, décédé le 2 décembre 2023. Leur contribution a été précieuse pour la vie de l'Association.

Chanson pour l'ALGED

Musique : Bonobo black sands

Texte : Jean Christophe FAVRE

L'ALGED c'est une grande histoire
Aider, accompagner c'est sa victoire ;
Avec tendresse et dévotion sincère
Elle offre à chacun un sourire, une lumière.
A L'ALGED chacun trouve sa place
Chaque étreinte une grâce
Avec patience et générosité
Elle fait de chaque jour une fête, une beauté.
L'ALGED voit la force dans chaque différence
Chaque qualité une source d'excellence.
Dans son monde, le partage est roi
L'inclusion est son crédo, sa foi.
L'ALGED offre un monde où tout semble pareil
Où chacun s'en émerveille
Chaque personne est une étoile, une voix
A qui on donne à l'essai le droit.
Ouvrons nos cœurs, brisons les barrières
Laissons place à toutes les lumières.
Chaque être unique, chaque âme singulière
Mérite sa chance, mérite d'être fier
Laissons derrière nous les jugements,
faisons place au rire au mouvement.
Chaque pas vers l'inclusion est un pas de géant
Vers un monde meilleur, plus bienveillant.
L'ALGED c'est tout ça,
Elle accueille, elle ose, elle croit, elle aide, elle forme,
Elle accompagne, elle soulage, elle aime !
A L G E D : 5 lettres pour faire du handicap une force



Les administrateurs, Mesdames Bertrande Mena, Caroline Mannone, Laurence Morel, ainsi que Messieurs Philippe Denys et Olivier Dupont, ont été réélus.

Pour découvrir l'ensemble des membres du conseil d'administration, rendez-vous sur : www.alged.com/nous-connaître.

La soirée s'est clôturée autour d'un buffet dînatoire. Ce moment de détente et d'échanges a été rendu possible grâce à l'implication des ouvriers et de leurs moniteurs des ESAT Hélène Rivet et Didier Baron, qui ont préparé avec soin de délicieuses bouchées pour le plus grand plaisir de tous. Une belle manière de conclure cette Assemblée Générale annuelle, dans la chaleur et la bienveillance qui caractérisent notre Association.



Présentation des nouveaux administrateurs



Marine Denoyel

Enseignante de formation, le monde de l'éducation et de l'accompagnement m'intéresse beaucoup. Je suis la maman de deux filles, âgées de 16 et 14 ans. Alice commence sa troisième année à l'IME de Fourvière et sa prise en charge participe grandement à son épanouissement et de fait,

celui de toute sa famille !

Après quelques temps d'observation, j'éprouve aujourd'hui le besoin de m'impliquer auprès de cette Association qu'est l'ALGED, pour mieux en comprendre les rouages, dans l'espoir de pouvoir aider et contribuer aux actions entreprises. Je trouve cela très intéressant que l'ALGED puisse être présente à chaque étape de la vie des personnes vulnérables (IME, SESSAD, SAJ, Foyers...). Je suis particulièrement sensibilisée à une réflexion sur l'échange entre les familles et les professionnels qui sont auprès des aidés, pour grandir et progresser tous ensemble.

Depuis cet automne, je représente le CA au CVS de l'ESAT Robert Lafon.



Laurent Merle

J'ai 51 ans et suis le père de 3 enfants (14, 11 et 9 ans).

Mes 2 garçons sont tous deux à temps plein à l'IME Marguerite Girier, à Genas. Depuis 2016, pour mon fils Florian en groupe 7 (cette année 2024/2025). Mon second fils Benoît est rentré en 2020, maintenant en groupe 3. Tous deux ont vécu

la transformation de l'IME Les Marguerites et ils profitent des nouvelles installations.

En 2020, j'ai présenté pour la première fois ma candidature au Conseil de la Vie Sociale (CVS), j'ai été élu titulaire les premières années, puis suppléant et nouvellement élu titulaire cette année 2024/2025 au CVS Marguerite Girier.

Au niveau de mon chemin professionnel, j'ai une formation de plombier/chauffagiste/zingueur, métier que j'ai exercé durant plusieurs dizaines d'années.

A la suite d'une reconversion, j'ai suivi une formation de métreur/chiffreur qui me permet, depuis 8 ans, d'exercer ma fonction de responsable de secteur Hygiène et Propreté à L'Orangerie Entreprise Adaptée (Vaulx-en-Velin).

Je pilote une équipe de 26 collaborateurs dont la majorité est en situation de handicap. Fort de cette expérience professionnelle et personnelle, j'ai présenté ma candidature en juin 2024 au conseil d'administration de l'ALGED. »



Le Foyer Michel Eyssette fête ses 25 ans

Un quart de siècle de bienveillance et d'innovation

Le Foyer Michel Eyssette du Val d'Ozon a célébré son 25ème anniversaire le 25 septembre 2024, avec un thème estival : la plage. Dès 11h30, l'ambiance était parfaitement installée avec des transats disposés sur du sable, une cabine de plage, des bouées de toutes les formes, des colliers de fleurs, un petit bar fabriqué par l'agent technique et décoré par les résidents. Chaque service s'était pris au jeu et avait créé une décoration en lien avec le thème : phare, filet de pêche, fond pour le photoBooth etc. Un distributeur de glace à l'italienne a été spécialement loué pour l'occasion. Les résidents, enthousiastes, ont participé aux derniers préparatifs sous la supervision de l'équipe d'animation.

Estelle Génissel, directrice du site, a ouvert les festivités par un discours retraçant l'évolution du foyer. **Créé il y a 25 ans pour répondre aux besoins des personnes vieillissantes de l'ALGED**, le Foyer Michel Eyssette a évolué avec la création en 2006 du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM). L'ouverture de ce FAM a introduit une nouvelle approche, plus "soignante", des personnes accompagnées, marquée par la mise en place des premiers protocoles de soins et du Dossier de Soins Informatisé à l'ALGED.

En 2012, le Service d'Accueil Temporaire (SAT) a été créé, répondant aux demandes des pouvoirs publics. Il a permis d'**accueillir un public plus diversifié** en termes d'âge et de handicap, enrichissant ainsi les pratiques d'accompagnement des personnes avec Troubles du Neuro-Développement (TND). Plus récemment, en 2020, l'équipe mobile a été mise en place pour répondre aux besoins des personnes en risque de rupture de parcours, et en 2024, un pôle d'évaluation a été créé pour compléter l'offre.

Estelle Génissel a souligné la bienveillance des professionnels, un trait souvent remarqué par les formateurs intervenant sur le site. Cette bienveillance, combinée à une constante remise en question des pratiques et à l'intégration des nouvelles connaissances sur les TND, permet au foyer de s'adapter aux attentes des autorités de contrôle.

Deux **enjeux majeurs** se dessinent pour l'avenir du site : **la transformation de l'offre en une plateforme de services et le développement de l'autodétermination des personnes accompagnées**. L'esprit d'innovation, de dynamisme et de créativité des professionnels du Foyer Michel Eyssette est un véritable atout pour relever ces défis.



La fête a été animée par un DJ et trois danseurs/animateurs, qui ont dynamisé la piste avec des chorégraphies variées et une battle de danse enjouée. Le tout s'est déroulé sous un ciel de bulles de savon, apportant une touche féerique à cet événement mémorable.

Résidents, parents, bénévoles, professionnels et anciens salariés se sont laissés emporter par la musique, partageant des moments de danse. Le repas, préparé par la cheffe cuisinière et sa brigade, a ravi les invités.

La journée s'est achevée en beauté par une chanson écrite par les professionnels, clôturant cette célébration conviviale et festive des 25 ans du Foyer Michel Eyssette. Les paroles de cette chanson rendent hommage aux résidents, à leurs familles, ainsi qu'aux bénévoles et aux professionnels qui les accompagnent avec dévouement et bienveillance.

Pour lire les paroles de chanson :

<https://urlr.me/5Wjunk>





Paroles de résidents

« C'était super bien ! »
 Josette, Marie-Hélène, Béatrice

« On a bien dansé, on a bien mangé, on s'est bien amusé ! » Christelle

« C'était excellent même s'il n'y avait personne de ma famille. » Valérie

« Y'avait du monde ! » Josette

« La chanson, c'était bien et j'ai pu danser. » Alain

« Notre ami Philippe a pu danser, il se débrouille pas trop mal. » Christiane



Qui était le Professeur Michel Eyssette ?

Michel Eyssette, docteur en neuro-psychiatrie, a marqué le domaine de la prise en charge des personnes en situation de handicap mental. Président de l'ALGED de 1991 à 1995, il a joué un rôle déterminant dans l'amélioration des services proposés aux personnes en situation de handicap. Michel Eyssette initia le premier projet associatif « ALGED 2000 » et mena à bien, durant sa présidence, plusieurs créations et extensions dont la fusion-absorption avec l'association Providence des Infirmes de Sainte Elisabeth, dans le quartier de Vaise, en 1995.

Quoi de neuf à l'ALGED ?



Leurs choix, leurs droits : l'ALGED au rendez-vous de l'autodétermination

Une délégation de l'ALGED constituée d'administrateurs, de salariés et de personnes accompagnées (1) s'est rendue à Strasbourg pour prendre part aux journées de l'ANCREAI, la fédération nationale regroupant les Centres Régionaux d'Études d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. Au cœur de ces journées de travail, l'autodétermination.

Et un mot d'ordre : "**Passons des intentions aux actes**".

Aujourd'hui, la participation, l'autodétermination, le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap sont des notions placées au cœur de tous les projets : politiques, associatifs, d'établissements et personnalisés. Mais leur mise en œuvre concrète semble encore et toujours se faire attendre.

Conférences, témoignages, tables rondes et ateliers collaboratifs ont permis aux membres de notre association de partager réflexions et expériences.

Les objectifs partagés par les 400 participants de ces journées nationales :

- > mieux comprendre et s'approprier les notions d'autodétermination et de qualité de vie pour les placer au cœur des stratégies d'intervention
- > sensibiliser les professionnels des établissements et services médico-sociaux à l'importance de créer un environnement favorable à toutes les formes de participation sociale et d'accès aux droits
- > proposer des pistes d'amélioration et des bonnes pratiques pour intégrer l'autodétermination dans la politique organisationnelle et les pratiques professionnelles.

Philippe Pitaud, administrateur

(1) Étaient présents à ce colloque à l'ALGED : M. Cruz, ouvrier en électricité et président suppléant du CVS de l'ESAT Didier Baron, M. Agotonou, ouvrier à l'atelier hors les murs de Renault Trucks et président du CVS de l'ESAT Robert Lafon, M. Denys, président de l'ALGED, Mme Mena, vice-présidente, M. Pitaud, administrateur, M. Dandoy, directeur général, Mme Perret, directrice du site de La Providence, Mme Chabuel, cheffe de service FH et SAJ du site de l'Île Barbe et Mme Fradin, cheffe de service FH, SAJ et SAT du site de La Providence.

Paroles de participants

" **Faites nous confiance** ". **Florence Jablonski**, personne en situation de handicap, présidente de l'association " Nous aussi " (nous-aussi.fr)

" **L'accessibilité n'est pas une option, c'est une obligation, un droit fixé par la loi** ". **Jérémie Boroy**, président du CNCPH, Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées. (www.info.gouv.fr/organisation/conseil-national-consultatif-des-personnes-handicapees-cncph)

" **Se tromper fait partie du processus d'autodétermination** ", "**Plus je me plante, plus je pousse** " : La théorie de la petite graine d'**Hélène Geurts**, docteure en Sciences Psychologiques et de l'Éducation.

" **Quand il y a des évidences, il commence à y avoir des problèmes** ". "**Lorsque tout est réglé par les habitudes, nous perdons ce qui fait l'humain** ". "**Il faut combattre la présomption d'incompétence** ". **Loïc Andrien**, chercheur associé au CERFIGE, Université de Lorraine. Éducateur puis directeur d'établissements médico-sociaux, il a soutenu une thèse en sciences de gestion au Centre de Recherche en Gestion de l'École polytechnique, en 2019. Avec Patrick Fougeyrollas, il est co-rédacteur en chef de la revue *Aequitas*, éditée par le RIPPH. Il co-anime le réseau H2i-Handicap et Innovation Inclusive. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont "**Handicap : pour une révolution participative**" (www.editions-eres.com/ouvrage/4912/handicap-pour-une-revolution-participative).

" **Innovons. Construisons des modèles hybrides** " **Gabrielle Hapern**, philosophe. "**L'hybridation, c'est le mariage improbable, c'est le fait de mettre ensemble des métiers, des arts, des sciences, des compétences, des générations, des activités, des secteurs, des matériaux, des usages qui, a priori n'ont pas grand-chose à voir ensemble, voire qui peuvent sembler contradictoires, et qui, ensemble, vont donner lieu à quelque chose de nouveau : un tiers-usage, un tiers-lieu, un tiers-service, un tiers-métier, un tiers-modèle, une tierce-gouvernance, un tiers-territoire... De nouveaux mondes, en somme**" (www.jean-jaures.org/publication/comment-repenser-le-monde-du-travail-lexemple-des-etablissements-et-services-daccompagnement-par-le-travail)

Le Comité Central des CVS (CCVS), une nouvelle instance créée par l'ALGED

Dans le cadre de la participation active des personnes accompagnées à la vie et au fonctionnement de leur structure d'accueil et conformément à la loi du 2 janvier 2002 ainsi qu'au Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022, des Conseils de la Vie Sociale (CVS) et des groupes d'expression ont été mis en place.

Un nouveau fonctionnement à partir de 2025

Conformément à l'Article D311-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles, un relevé de conclusions est établi à chaque réunion de CVS par le secrétaire de séance et transmis à l'organisme gestionnaire. De plus, chaque année, le président du CVS présente un rapport d'activités à l'instance compétente de l'organisme gestionnaire.

Cependant, des difficultés ont été constatées dans l'exercice des mandats des élus des CVS, en raison du manque de connaissances, de ressources ou d'isolement. Pour pallier ces défis, l'ALGED a créé une nouvelle instance : le Comité Central des CVS (CCVS).

Objectifs du CCVS

- > Garantir le bon fonctionnement des CVS en analysant les relevés de conclusions.
- > Veiller à ce que les missions des CVS soient conformes aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles.
- > S'assurer que les membres des CVS disposent des connaissances nécessaires et des ressources pour exercer leurs fonctions.
- > Identifier les besoins en formation et en soutien des élus (personnes accompagnées, familles, tuteurs, salariés) et les faire remonter à la direction générale.
- > Proposer des outils et des documents types communs à tous les CVS et tenir compte des initiatives spécifiques à chaque CVS.

Mandat du CCVS

Le CCVS peut :

- > Recueillir des données et des indicateurs auprès des CVS et des groupes d'expression pour mener des analyses.
- > Réaliser des enquêtes auprès des élus ou des participants.
- > Collaborer avec d'autres associations pour identifier les meilleures pratiques en matière de participation des personnes accompagnées.
- > Solliciter le service communication pour coordonner des actions de communication interne.
- > Organiser, au moins une fois par an, une session d'information et d'échange pour les élus des CVS.



Composition du CCVS

- > **Quatre présidents de CVS**, élus par leurs pairs, représentant les secteurs EAM, EANM, Travail et Enfance. Ils peuvent se faire accompagner d'une tierce personne ou d'un organisme de traduction si nécessaire.
- > **Deux représentants des familles**, élus par les membres des CVS.
- > **Deux représentants des salariés**, également élus parmi leurs pairs.
- > **Le président de l'association ou un représentant désigné.**

Chaque membre dispose d'une voix délibérative.

Le directeur général et le directeur qualité participent à titre consultatif, en assurant le lien avec le Comité de Direction (CODIR). Le président du CCVS est élu par les membres représentant les personnes accompagnées.

Fonctionnement

Le CCVS élabore des outils et propose des formations pour soutenir les élus des CVS. Il peut inviter des experts ou des intervenants extérieurs (formateurs, médiateurs, professionnels) pour contribuer à ses travaux. Le CCVS se réunit trimestriellement, et ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Reporting et évaluation

Un rapport annuel sera présenté au Comité de Direction et au Conseil d'Administration et un retour d'expérience sera prévu après la première année pour évaluer et ajuster son fonctionnement si nécessaire.

Ce processus vise à garantir une participation active et une amélioration continue du fonctionnement des CVS dans les établissements de l'ALGED.

Le projet ESMS Numérique Modernisation des services de l'ALGED grâce aux technologies numériques

Le projet ESMS Numérique vise à moderniser et optimiser les services de tous les sites de l'ALGED, pour aboutir à une prise en charge plus efficace, sécurisée et personnalisée des personnes accompagnées. Pour accélérer sa mise en œuvre, l'ALGED a obtenu des financements de la **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)**, délégués à l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Ces fonds sont attribués dans le cadre du programme ESMS Numérique, qui s'inscrit dans les mesures **France Relance**, financées par l'Union Européenne via son plan de relance **NextGenerationEU**.

Qu'est-ce que le programme ESMS Numérique ?

Le programme ESMS Numérique a pour ambition de renforcer l'utilisation du **dossier usager informatisé (DUI)** au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux, au service des personnes accompagnées et des professionnels. L'objectif est également de connecter le DUI de l'ALGED (via le logiciel **IMAGO**) avec plusieurs outils de santé tels que le téléservice remplacé par INSI*, le **dossier médical partagé (DMP)** et la **messagerie sécurisée de santé (MSS)**.

Piloté par la CNSA, en lien avec les ARS, le programme s'inscrit dans la stratégie nationale du numérique en santé. Il a pour enjeu de **moderniser la gestion du parcours de santé** et d'améliorer l'accompagnement des personnes vulnérables, telles que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants mineurs protégés et les adultes sous tutelle.

Objectifs et indicateurs pour l'ALGED

L'ALGED doit atteindre des indicateurs d'usage dans l'ensemble de ses établissements et services. Ces indicateurs incluent :

- > **90%** des **dossiers actifs** doivent être **informatisés**
- > **90 %** des dossiers actifs doivent comporter un **projet personnalisé**
- > **90 %** des dossiers actifs doivent inclure un **événement dans l'agenda**
- > **70 %** des dossiers doivent utiliser la **messagerie sécurisée de santé**
- > **70 %** des dossiers doivent être intégrés dans le **dossier médical partagé**

La genèse du projet à l'ALGED

Depuis 2019, la CNSA accompagne les structures médico-sociales dans l'informatisation du dossier de l'utilisateur. Dans ce cadre, l'ALGED a répondu à l'appel à projet « **Programme ESMS Numérique – Phase de généralisation 2023** », validé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes à l'automne 2023. L'ALGED a déjà reçu 50 % du financement, et les 50 % restants seront versés sous réserve de l'atteinte des objectifs mesurés par les indicateurs, d'ici fin 2024.

Les grandes étapes du projet

La première étape a été la création d'un **comité technique IMAGO** pour piloter et suivre l'avancement du projet. Ce comité est composé de :

- > Sébastien Carrie (directeur qualité) et Loïc Vachez (chef de projet interne),
- > Représentants des services Enfance : Cécile Deschere et Peggy Vigier,
- > Représentants des services Travail : Amanda Miro-Bosch et Héléne Petit,
- > Représentants des services Hébergement : Christelle Chabuel et Marie-Christine Clerc,
- > Représentants des EAM : Christine Girard et Philippe Cormier, avec le Dr Arbaud en support,
- > Représentants des Services : Peggy Vigier et Fabien Greco.

Concrètement, quelles seront les actions ?

Dans les mois à venir, ce projet permettra notamment de :

- > **Transmettre des documents** sur le site **Ameli.fr**, via l'espace « Mon espace santé », de manière sécurisée,
- > **Améliorer la communication** entre les professionnels de l'ALGED, les personnes accompagnées et leurs familles,
- > **Faciliter la coordination** avec des professionnels extérieurs (hôpitaux, médecins libéraux, associations tutélaires...),
- > **Rédiger les projets personnalisés** directement via le logiciel IMAGO.

(*) Le téléservice INSI (Identifiant National de Santé intégré) permet aux seuls acteurs de la santé et du médico-social d'obtenir l'Identité Nationale de Santé (INS) d'un patient/usager.



Quels seront les bénéfices pour l'ALGED ?

Le projet **ESMS Numérique** présente plusieurs avantages pour l'ALGED :

- > **Amélioration de la transmission des informations** entre professionnels, simplifiant ainsi la prise en charge des usagers,
- > Création d'une **nouvelle dynamique** autour de l'utilisation d'IMAGO, avec la mise en place d'un **comité technique permanent** pour optimiser les paramètres de l'outil selon les besoins du terrain,
- > Développement d'un **portail usager** permettant aux personnes accompagnées d'accéder directement à leurs données,

- > Enrichissement de la **bibliothèque de guides d'utilisation** pour IMAGO, incluant des modules tels que « projet personnalisé » et « qualification de l'INS »,
- > Identification et proposition de **formations adaptées** sur IMAGO, via différents formats (webinaires, formations en présentiel, documents en ligne).

En résumé, le Programme ESMS numérique, en modernisant les outils et pratiques numériques dans le secteur médico-social, améliorera globalement la qualité, l'efficacité et la sécurité des services offerts aux personnes accompagnées.

Sébastien Carrie, directeur qualité

LE CDSA 69

PROPOSE À UN PUBLIC



EN SITUATION DE HANDICAP



PSYCHIQUE ET/OU MENTAL



DES JOURNÉES
SPORTIVES

Initiation
Loisirs
Compétition



PAR
LA
PRATIQUE
DU SPORT
ADAPTÉ



DES SÉJOURS
ADAPTÉS

Réveillon
Printemps
Période estivale



A chacun son défi, rejoignez nous...



www.cdsa69.fr



Le Dossier Usager Informatisé (DUI) Un outil essentiel pour un suivi de qualité

Le Dossier Usager Informatisé (DUI) est un document central pour assurer un suivi complet et cohérent de chaque personne accompagnée. À l'ALGED, ce dossier est informatisé via le logiciel IMAGO, qui regroupe toutes les informations nécessaires pour que les professionnels puissent avoir une bonne connaissance de chaque personne accompagnée et ainsi répondre de façon satisfaisante à ses besoins.

Contenu du DUI

Le DUI contient plusieurs types d'informations :

- > **Données administratives**
- > **Projet personnalisé** de la personne accompagnée
- > **Suivi éducatif et social**
- > **Suivi médical et paramédical**
- > **Comptes rendus d'entretiens**

Pourquoi ce dossier est-il important ?

Le DUI permet de suivre l'évolution de chaque personne de manière continue, garantissant que tous les intervenants (professionnels, parents) travaillent dans la même direction. Toutes les informations y sont traitées avec le respect de la confidentialité et seuls les intervenants concernés ont accès aux données.

Droits d'accès au DUI

Toute personne accompagnée a le droit de consulter son dossier, y compris ses informations médicales, sociales et éducatives, sauf si un professionnel estime qu'une consultation pourrait nuire à sa santé. La personne peut aussi demander des modifications de son dossier. En cas de mesure de protection juridique, le représentant légal (tuteur ou curateur) a également accès au DUI. Les membres de la famille peuvent consulter certaines informations, sous réserve de l'accord de la personne accompagnée ou de son représentant légal.

Vers une compatibilité avec d'autres systèmes

Le logiciel IMAGO est maintenant compatible avec d'autres systèmes, conformément aux directives de l'Agence du Numérique en Santé (ANS), ce qui facilite l'échange sécurisé de données avec :

- > **L'Identité Nationale de Santé (INS)**, qui permet de garantir la bonne identification numérique et sécurisée de chaque personne,
- > **Le Dossier Médical Partagé (DMP)**, aussi appelé "Mon Espace Santé" est un carnet de santé numérique et sécurisé qui permet de partager les documents concernant la santé,
- > **La Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)**, qui permet des échanges sécurisés, par mail, entre professionnels de santé (de l'établissement ou extérieurs).

Enfin, l'ALGED prévoit d'ouvrir un « portail usager » via IMAGO en 2025, permettant à chaque personne accompagnée de consulter en autonomie son dossier.

Sébastien Carrie, directeur qualité

Séjours de 7, 8, 15 ou 22 jours

Réductions pour couples

ETE 2025

Réduction pour anciens adhérents

Groupes pris en charge à domicile

Des moments magiques

Nombreux séjours pour très autonomes

VACANCES AU PRÉSENT

04 76 48 95 70

Vacances hiver été de qualité à prix associatif
cf. notre site Web : [vacances -au-present.com](http://vacances-au-present.com)
Départs de Lyon, Bourgoin, Grenoble, Valence...

www.tela-asso.fr

tela

Tourisme et loisirs adaptés

07 83 48 28 40

Le Dossier Usager Informatisé (DUI)

L'ALGED a besoin d'informations pour m'accompagner.

Ces informations sont rassemblées dans un seul dossier.

Dans mon dossier, on trouve des informations :

- > sur mon identité,
- > sur mon travail,
- > sur ma santé,
- > sur mon suivi éducatif et mes projets...

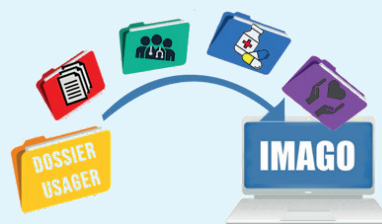


Ces informations sont appelées mes données personnelles.

Ce dossier est informatisé.

Informatisé veut dire que ce dossier est sur un ordinateur.

Le programme informatique s'appelle IMAGO.



Ce dossier est protégé. 

Protégé veut dire que **seules** les personnes qui m'accompagnent, peuvent lire ou écrire dans le dossier.

Ce dossier est partagé avec toutes les personnes qui m'accompagnent.

Partagé veut dire que toutes les personnes qui m'accompagnent, peuvent écrire et lire dans le dossier.

Par exemple, si je suis accompagné par un ESAT et un foyer, le dossier se trouve à l'ESAT et au foyer.



Dans le dossier, les informations sont sécurisées.

Par exemple, dans mon dossier :

- > les accompagnateurs de l'ESAT peuvent **seulement** voir les informations qui concernent le travail.
- > les accompagnateurs du foyer peuvent **seulement** voir les informations qui concernent mon suivi au foyer.
- > **seules** les personnes qui soignent comme les médecins, les infirmiers peuvent voir les informations sur ma santé.

Je peux consulter mon dossier.

Je peux lire les informations dans mon dossier.

Je peux aussi changer des informations.

Pour consulter mon dossier, je dois faire une demande écrite.

Je dois demander à un professionnel de l'ALGED.

Bientôt, je pourrai voir mon dossier plus facilement.



FALC

Ce document, adapté à partir d'un document FALC de l'ADAPEI de l'Orne, a été relu et corrigé par Hugo accompagné par le SAVS ; Maxence et Nicolas de l'ESAT Robert Lafon ; Jean-Baptiste et Raphaël de l'ESAT Didier Baron ; Julien et Esim de l'ESAT La Roue



Plan de transformation des ESAT Mise en œuvre progressive à l'ALGED

Le plan de transformation des ESAT, relatif aux parcours professionnels et aux droits des travailleurs en situation de handicap, a été précisé dans une circulaire de mai 2022 puis est effectivement entré en vigueur par des décrets fin 2022 puis en 2023. Ce plan de transformation modifie la réglementation applicable en ESAT dans le Code de l'Action Sociale et des Familles et dans le Code du Travail.

Ainsi, depuis 2023, l'ALGED met en place une série de mesures destinées à améliorer les droits et les conditions des travailleurs en Établissement et Services d'Accompagnement par le Travail (ESAT). Cette évolution vise à rapprocher les conditions des travailleurs en ESAT de celles des salariés du droit commun.

➤ **Mutuelle de santé collective obligatoire avec participation de l'employeur**

À compter du 1^{er} septembre 2024, tous les nouveaux travailleurs admis dans les ESAT de l'ALGED bénéficient d'une mutuelle santé obligatoire, avec une prise en charge de la moitié de la cotisation par l'ALGED. La cotisation mensuelle est directement prélevée sur la feuille de paie.

Cette mutuelle permet de compléter les remboursements de la Sécurité Sociale.

Les travailleurs déjà en poste avant le 1^{er} septembre 2024 ne sont pas obligés de souscrire à cette mutuelle, mais peuvent le faire volontairement s'ils le souhaitent en s'adressant au secrétariat de leur ESAT.

L'ALGED a opté pour la mutuelle **Intégrance**, spécialisée dans les besoins des personnes en situation de handicap. Intégrance possède des services adaptés, en particulier des interlocuteurs formés pour répondre à des personnes en situation de handicap, des documents Facile à Lire et à Comprendre. Créée par des familles de l'UNAPEI, Intégrance propose des garanties adaptées et compétitives, avec deux formules :

- > **Individuelle** : 46,56 € par mois.
L'ALGED prend en charge 50 % de la cotisation pour la formule individuelle, soit 23,50 € par mois, ce qui laisse un reste à charge d'environ 23,55 € par mois pour le travailleur.
- > **Famille** (2 personnes et plus) : 84,32 € par mois.
Si le travailleur a un conjoint ou des enfants, il peut les inscrire sur son contrat. Le reste à charge est d'environ 60,82 € par mois pour le travailleur.

Les cotisations sont révisées chaque année et chaque travailleur reçoit une notice explicative détaillant les garanties couvertes par la mutuelle.

Pour toute question, Mme Delphine Milot, de la mutuelle Intégrance, est joignable au 06 32 74 49 38 ou par mail : delphine.milot@integrance.fr

➤ **Remboursement partiel des frais de transport**

Depuis le 1^{er} juillet 2024, l'ALGED a mis en place le remboursement de 50 % des frais d'abonnement aux transports en commun pour les travailleurs en ESAT.

Cette mesure, auparavant réservée aux salariés du droit commun, améliore le pouvoir d'achat des travailleurs.

Les abonnements concernés incluent le TER, Tram Train SNCF, cars du Rhône et le système de vélos en libre-service VÉLO'V. Les bus et métros TCL dans le Rhône étant gratuits pour les personnes en situation de handicap, ils ne nécessitent pas de remboursement.

Pour bénéficier de cette prise en charge, chaque travailleur doit donner son justificatif d'abonnement mensuel ou annuel au secrétariat du site où il est accompagné. Le remboursement apparaît sur la fiche de paie le mois suivant.

➤ **Un délégué des travailleurs élu pour renforcer leur représentation**

Un autre aspect essentiel du plan de transformation des ESAT est la participation renforcée des travailleurs à la vie de l'établissement. Désormais, un délégué des travailleurs d'ESAT et un suppléant sont élus. Le délégué est chargé de représenter les travailleurs auprès de la direction de l'ESAT, en particulier pour :

- > Accompagner ses collègues d'ESAT pour leurs réclamations individuelles.
- > Vérifier que le contrat et ses avenants (notamment le projet individuel annuel) signés à l'arrivée ainsi que le règlement de fonctionnement sont bien appliqués.
- > Aider, conseiller et informer les travailleurs sur leurs droits et devoirs.

➤ **Création de l'Instance Sécurité ESAT (ISE)**

En 2024 à l'ALGED, a été créée une nouvelle instance mixte, composée à la fois de travailleurs en situation de handicap et de salariés. L'objectif est d'impliquer davantage les travailleurs dans les décisions liées à leur environnement de travail.

Composition de l'Instance Sécurité ESAT :

- > **3 représentants des travailleurs : les 2 travailleurs élus du CVS et le délégué élu des travailleurs**
- > **3 représentants des professionnels élus au CVS et 2 membres désignés par la direction**

Le mandat dure 3 ans, comme pour le CVS.

Compétences de l'ISE :

- > Qualité de vie au travail : améliorer le bien-être au travail des travailleurs
- > Hygiène et sécurité : assurer un environnement sain et sécurisé
- > Évaluation des risques : prévenir les accidents et adapter les postes de travail aux besoins des travailleurs handicapés

Fonctionnement de l'ISE :

Les membres élisent un président parmi les représentants des travailleurs. L'instance se réunit chaque trimestre. Les comptes rendus des réunions sont transmis au CVS et à la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT). Le directeur participe à titre consultatif sans droit de vote. En début de mandat, l'ISE a proposé un règlement intérieur basé sur un modèle fourni par une association qui regroupe les ESAT de France.

Anne Thierry, Chantal Muller, administratrices
et Guillemette Castellan,
directrice de l'ESAT Didier Baron

Ces évolutions marquent une avancée majeure pour le renforcement des droits, l'expression et la participation des travailleurs en ESAT. Elles représentent aussi une étape clé pour améliorer leur insertion professionnelle, avec un statut qui se rapproche de celui des salariés du milieu ordinaire de travail.

Parole des travailleurs d'ESAT

Nous avons rencontré 4 ouvriers de l'ESAT Didier Baron : **Gaëlle Trombetta, Ophélie Glaize, Aline Garnier et Thibault Cruz** tous élus au CVS et aussi, pour certains, délégués des travailleurs ou siégeant à l'instance de sécurité des ESAT en tant que titulaire ou suppléant.

Gaëlle, présidente du CVS siège à l'instance sécurité de l'ESAT (ISE) avec Ophélie et **Thibault**.

Ophélie a été élue déléguée des travailleurs à l'ESAT et Jean Philippe délégué suppléant.

Aline est représentante suppléante au CVS. Il y a trois CVS et quatre réunions de l'Instance Sécurité par an.

Nous avons questionné ces ouvriers, engagés dans la représentation de leurs collègues, sur leur rôle au sein de ces instances et sur leurs motivations.

Avez-vous reçu une formation pour votre rôle d' élu ?

Ophélie : pour les CVS, nous avons tous participé à une formation très intéressante de trois jours, à l'ESAT Rivet. Nous avons été formés par ALGED Compétences, avec les ouvriers élus des autres ESAT de l'ALGED. Pour l'instance "sécurité des ESAT" nous avons eu 4 ou 5 demi-journées de formation, ici à l'ESAT Didier Baron.

Pourquoi avez-vous souhaité être représentant au CVS, à l'ISE ou délégué des travailleurs ?

Ophélie : je siège dans les trois instances et je ne pensais pas être élue trois fois. J'ai souhaité ces rôles pour « me remettre dans le bain » : au début j'étais intimidée mais j'ai été rassurée par les formations.

Thibault : pour proposer de nouvelles choses à l'ESAT. J'ai 17 ans d'ancienneté dans l'ESAT et je me suis dit que je pouvais être représentant pour parler avec la direction car j'ai confiance en moi.

Aline : pour découvrir, pour écouter ce que les autres ont à dire.

Quel est votre rôle dans les différentes instances ?

Ophélie : pour ma fonction de déléguée des ouvriers, s'il y a un problème, l'ouvrier doit d'abord parler au moniteur et ne doit venir me voir que si le problème ne peut pas être réglé par les moniteurs. Pour l'instant j'ai peu de retour de la part des ouvriers.

Gaëlle : l'instance sécurité, c'est se protéger et protéger les autres, voir s'il y a un problème dans l'atelier et mieux voir les dangers.

Avec Nathalie Bordage, responsable de gestion à l'ESAT, nous avons préparé des panneaux en Facile À Lire et à Comprendre pour faciliter la compréhension des instructions concernant la sécurité.

Aline : l'instance sécurité est très différente du CVS, les questions abordées et les thèmes sont différents, beaucoup d'ouvriers mélangent les deux, on doit les aider à comprendre car nous les délégués nous faisons mieux la différence.

Comment se passe la préparation des réunions et la rédaction des comptes rendus ?

Gaëlle : pour l'ISE, avant chaque réunion, nous passons dans les ateliers pour savoir si les ouvriers ont des questions. Nous parlons ensuite de ces questions pendant la réunion de l'ISE. A la fin de cette rencontre un des travailleur présent, aidé par un représentant du personnel, écrit un compte rendu qui est envoyé à la direction. Ce compte rendu sera ensuite diffusé à tous les travailleurs et à leurs proches.

Thibault : spontanément certains ouvriers viennent nous voir avant la réunion de l'ISE, sinon nous discutons quand nous passons dans les ateliers.

Aline : nous devons nous débrouiller pour recueillir les questions des ouvriers pour le CVS, les moniteurs ne nous aident pas forcément. Il faut noter les questions des ouvriers au fur et à mesure mais c'est parfois difficile de distinguer ce qui concerne le CVS et ce qui concerne l'ISE.

Ophélie : nous sommes parfois un peu trop sollicités en particulier pendant les pauses et les repas. Et parfois nous avons envie de dire stop. Nous avons mis en place une boîte à idées vers le bar et il y a beaucoup de questions qui arrivent dans cette boîte concernant le CVS et aussi la sécurité et la restauration...

Que vous apporte votre rôle dans les différentes instances ?

Ophélie : être plus indépendante sur certains postes. Je suis élue au CVS depuis 6 ans et cela m'aide pour gagner en autonomie.

Gaëlle : cela me permet d'apprendre de nouvelles choses et de m'améliorer dans le travail.

Thibault : ça m'a permis de développer ma confiance et d'être plus ouvert aux autres.

Aline : je suis contente d'avoir ces responsabilités et d'être élue au CVS.

Tous s'accordent à dire qu'ils sont volontaires et qu'ils aiment s'investir dans les tâches pour lesquelles ils ont été élus.

A l'issue de cette rencontre animée et intéressante, Hélène Petit, cheffe du service médico-social à l'ESAT, nous indique que les salariés de l'ESAT ont été formés en même temps que les travailleurs pour ce qui concerne l'instance de sécurité. Il y a eu plusieurs matinées de formation et il y en aura d'autres pour un retour d'expérience. Par ailleurs, chaque délégué ou représentant des travailleurs bénéficie d'un certain nombre d'heures par mois pour accomplir sa mission. Afin de leur permettre d'exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions, un bureau dédié leur sera mis à disposition, ainsi qu'une adresse e-mail spécifique. De plus, une formation sera proposée pour les familiariser davantage avec les outils informatiques et ainsi renforcer leur aisance dans l'utilisation des technologies nécessaires à leur mission.

"Dis-le en un souffle" continue de séduire et d'émouvoir !

Ne manquez pas le spectacle "Dis-le en un souffle" de la compagnie Insolite Fabriq de l'ALGED ! Après plusieurs représentations unanimement saluées par le public, ne manquez pas cette performance exceptionnelle, mêlant danse, musique et vidéo, qui revisite avec brio Roméo et Juliette. Deux dates incontournables : **jeudi 6 février et jeudi 20 février**. Réservez vite votre place pour une soirée riche en émotions !



La Compagnie Insolite Fabriq présente **Dis-le en un souffle**

Un spectacle qui fait bouger les lignes et questionne le rapport à l'amour

A l'Aqueduc de Dardilly (69) :

Jeudi 6 février 2025 à 19h : le documentaire *Roméos et Juliettes, Amours extraordinaires*

Vendredi 14 février 2025 à 20h30 : le spectacle *Dis-le en un souffle*

Réservation : <http://aqueduc.dardilly.fr/programmation/dis-le-en-un-souffle/>

Au Centre Culturel Aragon d'Oyonnax (01) :

Jeudi 20 février 2025 à 20h30 : le spectacle *Dis-le en un souffle*

Réservation : <https://www.hautbugey-tourisme.com/fete-manifestations/theatre-dis-le-en-un-souffle/>

A propos du documentaire

Le documentaire raconte les coulisses de la création de *Dis-le en un souffle*. C'est une immersion dans l'aventure humaine et artistique vécue par l'Insolite Fabriq pour arriver à dire haut et fort ce qu'ils ont sur le cœur !

A propos du spectacle

Dis-le en un souffle explore l'œuvre de Shakespeare, *Roméo et Juliette*, qui devient le point de départ pour parler des rapports à l'amour des comédiens. Dans le spectacle, ils nous livrent des propos forts et intimes sur leur propre définition de l'amour, guidés par leurs expériences personnelles. Toute cette matière explorée nourrit une écriture contemporaine et livre un spectacle qui respire.

A propos de la compagnie Insolite Fabriq

La compagnie lyonnaise Insolite Fabriq compte parmi les rares compagnies professionnelles qui démontrent la puissance de la création avec des artistes en situation de handicap. Notre travail fait bouger les lignes. Nous contribuons à l'évolution des représentations et suscitons un intérêt grandissant dans un contexte sociétal où l'inclusion est au cœur des préoccupations.

Couverture médiatique

- France Inter Esprit d'initiative : "*Je suis comédienne, point barre*", une compagnie de théâtre change le regard sur le handicap / *Les Bonnes Ondes* : "*Insolite Fabriq*", une troupe de théâtre pas comme les autres
- Lyon Positif : *Au théâtre, faire rimer troupe, handicap et activité professionnelle*
- RCF : *Insolite Fabriq, une troupe de théâtre pour changer le regard sur le handicap*
- France 3 AuRA : *Vous êtes formidables*
- Revue Le Sociographe : *entretien avec Malo LOPEZ*

Contacts

Malo LOPEZ

Responsable artistique
malo.lopez@alged.com
06.67.44.74.36
insolitefabriq.alged.com

Anouk BORTUZZO

Assistante artistique
anouk.bortuzzo@alged.com
06.25.01.10.63
insolitefabriq.alged.com





Une fête inoubliable pour les 70 ans de l'ALGED Retour sur cette célébration riche en émotions et en partage

Le dimanche 16 juin 2024, l'ALGED a célébré ses 70 ans d'engagement et de solidarité envers les personnes en situation de handicap et leurs familles. Pour marquer cet anniversaire, une grande fête a été organisée au complexe Marcel Gonzales de Genas, réunissant 550 convives autour d'un repas et d'animations variées.

Un parrain d'exception pour les 70 ans de l'ALGED

Grégory Cuilleron, chef lyonnais passionné et engagé, a accepté d'être le parrain de cette journée anniversaire. Connu pour ses participations à différentes émissions culinaires et pour son livre "Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?", il a tenu à adresser un message vidéo aux convives. Une vidéo qui reflète son soutien et son admiration pour le travail accompli par l'ALGED.

Video : https://youtu.be/_xew0TS-oQE

Des discours marquants pour ouvrir les festivités

La journée a débuté par les discours de Philippe Denys, Président de l'ALGED et de Madame Sandrine Chaix, Vice-présidente de la région AuRA à l'Action Sociale, au Handicap et à la Lutte contre les violences faites aux femmes. Tous deux ont souligné l'importance du travail accompli par l'ALGED depuis sa création. Ils ont également réaffirmé leur engagement à poursuivre et renforcer les actions menées en faveur des personnes en situation de handicap et de leurs familles. Ces prises de parole ont donné le ton d'une journée placée sous le signe de la solidarité et de l'inclusion.

Merci également à Pierre Ballesio, maire de Saint-Symphorien-d'Ozon, accompagné d'Yves Plantier, adjoint en charge des Affaires sociales et à Aurore Gorriquer, adjointe au maire déléguée à la Mission handicap de la ville de Villeurbanne, de leur présence.

Un apéritif offert par l'Association et des animations pour tous les goûts

Après les discours, les convives ont pu profiter d'un apéritif convivial offert par l'Association, suivi d'un repas. Tout au long de l'après-midi, des animations variées ont été proposées pour le plus grand plaisir de tous.

La batucada "Les Tambas" a rythmé l'événement avec ses percussions entraînantes, invitant petits et grands à danser sur des airs festifs. Les amateurs de tango ont également pu s'initier à cette danse, grâce à un atelier animé par Julie Ollivier et ses partenaires, danseurs expérimentés. Cela a donné l'occasion aux résidents des foyers, habitués à prendre des cours, de démontrer leurs talents de danseurs.

La troupe de théâtre Insolite Fabriq a bien entendu fait partie de l'aventure en présentant une pièce participative spécialement créée pour l'événement, offrant un moment de rire et de complicité entre les spectateurs et les comédiens.

Les stands d'information et de vente de produits réalisés par les personnes accompagnées des établissements ont également rencontré un grand succès, offrant aux visiteurs l'opportunité de découvrir les talents des personnes accompagnées. Les tableaux et poteries du SAJ de l'Île Barbe, les confitures du SESSAD de Fourvière, les cocktails et confiseries de l'IME Marguerite Girier ainsi que les créations chocolatées des Chocadores de l'ESAT Hélène Rivet ont ravi aussi bien les petits que les grands.

Le concours de pétanque, organisé et animé par Florence Pichot et Alexis Jeanjean, a rencontré beaucoup de succès. L'engouement des participants a été palpable dès le début, avec des équipes formées dans la bonne humeur et une ambiance conviviale. Les spectateurs se sont également pris au jeu, encourageant les joueurs avec enthousiasme.



Une tombola

Pour clôturer cette journée anniversaire en beauté, une tombola a été organisée, offrant aux participants la possibilité de remporter de nombreux lots. L'animateur Lucien Delly a orchestré cette grande fête.

Des photographies souvenirs

Tout au long de la journée, Yves Barbeau a immortalisé les moments forts de l'événement en se déplaçant sur les différents lieux. Robin Niogret quant à lui, a proposé des séances souvenir grâce à son Photobooth.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir **l'exposition d'une longue fresque historique** présentant les principales étapes de la vie de l'Association de 1954 à nos jours : l'évolution de chaque secteur, tous les directeurs généraux et les présidents, l'évolution des supports, les grands projets à venir et de nombreuses photos historique... Cette exposition complète a remporté un grand succès. Vous pouvez d'ailleurs la retrouver dans l'encart détachable de la revue Ensemble n°85 ou sur le site de l'ALGED.

Conclusion :

Les 70 ans de l'ALGED auront été l'occasion de célébrer, le temps d'une journée, les valeurs qui animent l'association :

<https://youtu.be/zpK1vk0DIhk?t=71>

Grâce à l'implication des bénévoles, des professionnels, des personnes accompagnées et des autres invités, cette fête restera gravée dans les mémoires comme un moment fort de partage et de convivialité.

**Un grand merci à tous pour votre participation !
Merci aussi à tous nos sponsors.**

Rendez-vous dans 10 ans pour célébrer les 80 ans de l'ALGED !



Laurence Desaye, doyenne de l'ALGED

Madame Desaye, résidente du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) de La Providence, a souhaité participer à la grande fête des 70 ans de l'ALGED ! Du haut de ses 99 ans, elle a partagé avec tous sa joie et son enthousiasme.

En vue de son centième anniversaire, le 9 janvier 2025, l'équipe du FAM a voulu lui dédier un texte retraçant son parcours et son esprit remarquable.



Laurence Desaye, résidente au FAM de La Providence, s'apprête à célébrer un anniversaire exceptionnel : **100 ans, le 9 janvier 2025**. Tandis que l'équipe éducative prépare cet événement avec elle, nous revenons sur son parcours depuis son arrivée à la Providence-Sainte Élisabeth en 1939. Elle avait alors 14 ans, et cela fait maintenant 85 ans qu'elle fait partie de la vie de La Providence.

Avant que l'ALGED ne prenne en charge le Foyer de La Providence Sainte Élisabeth, celui-ci était dirigé par les religieuses de la congrégation Saint Joseph. Les jeunes filles accueillies aux côtés de Laurence l'avaient surnommée « Fourrure » en raison de sa passion pour les parures en renard qu'elle arborait sur ses manteaux et ses robes. Toujours très coquette, elle aimait porter des bagues et des bijoux étincelants, qu'elle continue d'ailleurs à collectionner avec passion !

Laurence a fabriqué à cette époque avec ses camarades des aiguilles (dont l'embout en pâte de verre était en forme d'oiseau, ou de bille colorée), et a emballé des papillotes pour un magasin de confiseries du quartier de Vaise, sous la surveillance des religieuses.

Laurence et ses voisines, se sont adaptées aux règles de vie de la communauté ; Marie-Thérèse Bernard, qui a côtoyé Laurence à cette époque, précise malgré tout « *qu'elle a toujours eu un caractère affirmé* ». Laurence a partagé sa vie pendant de longues années avec Pierrette D qui comme elle est arrivée jeune dans la communauté. Elles partageaient les petits plaisirs tels qu'aller au marché, ramenant saucisson et fromage qu'elles dégustaient en cachette.

Son parcours de vie a continué sur le FAM au sein du groupe Les Primevères. Elle continue d'affirmer ses choix dans le quotidien, et est accompagnée selon ses envies pour faire des sorties. Elle apprécie la bonne table, au restaurant la choucroute reste son plat favori. Ses nièces lui apportent d'ailleurs une choucroute à chacune de leurs visites, c'est une tradition ! Laurence est entourée de sa famille qui partage les moments forts de sa longue vie.

L'équipe du FAM

COMITÉ DES FÊTES Alors on danse...

Plus de 220 personnes étaient présentes à l'après-midi dansant d'automne, dimanche 17 novembre, dans la salle de l'Assemblée à Saint-Genis-Laval. Personnes accompagnées, éducateurs et familles se sont retrouvés avec joie pour danser, chanter ou déguster une pâtisserie : bonne ambiance et sourires sur tous les visages.



Salon ^{DES} vacances adaptées 2025

Samedi 11 janvier
de 9h30-12h & 13h30-17h

ESAT Hélène Rivet
83 rue Gorge de Loup
Lyon 9e

Plus d'info sur www.alged.com



TRANSMISSION - ÉPARGNE HANDICAP - AIDES SOCIALES

La Carac répond à toutes vos questions



Communication à caractère publicitaire



Partenaire d'alged depuis cette année, la Carac accompagne les familles sur toutes les questions liées à la protection du patrimoine de la personne en situation de handicap



CARAC

« J'ai peur que mes ressources financières ne soient pas suffisantes à l'avenir. »

« Quels sont les avantages de l'épargne handicap ? »

« Comment épargner tout en préservant mes aides sociales ? »

« Je suis tuteur et je ne sais pas comment organiser les placements de mon protégé. »

« Je suis parent d'un enfant en situation de handicap et je souhaite préparer la transmission de mon patrimoine pour le protéger. Comment faire ? »

Vous souhaitez protéger les ressources de votre proche en situation de handicap ?

> Rencontrons-nous !

Qui est la Carac ?

Mutuelle d'épargne à taille humaine, la Carac est sélectionnée par l'Unapei pour accompagner les familles sur toutes les questions liées à la protection du patrimoine

Notre mission : vous écouter pour comprendre vos souhaits et vos besoins, vous conseiller pour atteindre vos objectifs :

Hervé Marzinski 06 88 45 98 43



Saunier

Plâtrerie & Peinture

04 72 41 91 52

contact@saunier-peinture.fr

Plâtrerie

Peinture

Faux plafond

Revêtement de sol



www.atelieravriletfiles.fr

Siège : 6 allée Henriette, 69005 Lyon

Atelier : 30 rue Seguin, 69002 Lyon

contact@atelieravriletfiles.fr 04 87 25 97 29

INTERVENTIONS SUR LYON ET SA RÉGION

Stratégie Nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement : **Autisme, Troubles Dys, TDAH, et TDI**



Avec la mise en place de la **Stratégie Nationale 2023-2027**, la France s'engage pour une meilleure prise en charge et un accompagnement renforcé des personnes concernées par les troubles du neurodéveloppement (TND). Cette initiative, portée par les autorités de santé, marque une étape importante dans la reconnaissance et l'adaptation des politiques publiques aux réalités des personnes vivant avec des troubles tels que l'autisme, les troubles "dys" (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, etc.), le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), et les troubles du développement intellectuel (TDI).

*“Le **neuro-développement** recouvre l'ensemble des mécanismes qui, dès le plus jeune âge, et même avant la naissance, structurent la mise en place des réseaux du cerveau impliqués dans la motricité, la vision, l'audition, le langage ou les interactions sociales... Les troubles du neuro-développement (TND) sont caractérisés par des difficultés significatives dans le développement de plusieurs fonctions du cerveau (fonctions cognitives) telles que la socialisation, la communication, la motricité, l'attention, le raisonnement, la mémoire ou encore les apprentissages.”*

Les troubles du neurodéveloppement concernent **1 personne sur 6**.

On estime :

- > que **l'autisme** concerne **1 à 2 %** de la population
- > que les troubles Dys concernent **8 %** de la population
- > que le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité concerne **6 %** des enfants et **3 %** des adultes
- > que le trouble du développement intellectuel concerne **1 %** de la population

+ de 50 % des personnes ayant un trouble du neurodéveloppement ont un second TND et d'autres maladies associées sont fréquentes : épilepsie, troubles gastro-intestinaux, pathologies cardio-vasculaires, pathologies de la vision et de l'audition, troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, troubles anxieux et dépression.

> **70 % des personnes** concernées ont des difficultés cognitives qui persistent à l'âge adulte.”

Dossiers de presse https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-11/DP%20strat%C3%A9gie%20nationale%20TND%202023_2027.pdf

https://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/2023-11/DP%20strat%C3%A9gie%20nationale%20TND%202023_2027.pdf#page=31

Un engagement renforcé

La Stratégie Nationale 2023-2027 vise à poursuivre et intensifier les efforts engagés par la précédente Stratégie Nationale 2018-2022. Son ambition est de garantir une prise en charge inclusive, précoce et personnalisée, tout en améliorant la qualité de vie des personnes concernées et celle de leurs familles.

Les troubles du neurodéveloppement touchent **environ 10% des enfants en France**, un chiffre qui souligne l'importance de l'accès à des diagnostics précoces et à des parcours de soins adaptés. Parmi ces troubles, l'autisme concerne environ 1 enfant sur 100, tandis que les troubles "dys", le TDAH et le TDI affectent un grand nombre de familles dans le pays.

La stratégie se décline en quatre priorités :

- > **Renforcement du dépistage et du diagnostic précoce** : Former les professionnels de santé pour une intervention rapide.
- > **Développement de parcours de soins adaptés et inclusifs** : Créer des parcours personnalisés pour chaque individu, avec des aides spécifiques pour l'inclusion scolaire et sociale.
- > **Accompagnement tout au long de la vie** : Garantir un soutien continu, de l'enfance à l'âge adulte, notamment en matière d'insertion professionnelle.
- > **Renforcement de la recherche et de l'innovation** : Investir dans la compréhension des TND et le développement de pratiques thérapeutiques novatrices.

Des outils pour les familles et les professionnels

La Stratégie Nationale prévoit également des outils pratiques pour les familles et les professionnels, ainsi qu'un soutien accru aux aidants. En mobilisant les acteurs de la santé, de l'éducation et du secteur social, elle aspire à bâtir une société plus inclusive, où chaque personne peut s'épanouir pleinement.

Conclusion : les objectifs de la Stratégie Nationale 2023-2027 convergent autour d'une ambition commune : construire une société plus solidaire et inclusive.

En mettant l'accent sur le dépistage précoce, un accompagnement inclusif et le soutien à la recherche, la Stratégie Nationale marque un tournant décisif vers une meilleure qualité de vie pour les enfants et les adultes concernés, ainsi que pour leurs familles. En mobilisant les acteurs de la santé, de l'éducation et du secteur social, cette stratégie ambitionne de bâtir une société véritablement inclusive, où chaque individu, quel que soit son parcours, peut s'épanouir pleinement.

Des actions en lien avec la Stratégie Nationale 2023-2027 et le projet associatif ALGED 2025

Les actions mises en place à l'ALGED dans les deux articles suivants s'alignent pleinement avec les enjeux de la **Stratégie Nationale 2023-2027 pour les troubles du neurodéveloppement ainsi qu'avec les objectifs du projet associatif "ALGED 2025"**.

Groupes de psychoéducation-VASC

« **Mon intimité : une rencontre entre soi et l'autre** »

Une démarche de psychoéducation au service des personnes ayant des comportements-défi dans le domaine de la vie affective et sexuelle.

L'idée d'un groupe de psychoéducation autour de la Vie affective et Sexuelle est née des problématiques identifiées au sein de l'**observatoire VASC de l'ALGED**. Plusieurs établissements étaient confrontés à des événements indésirables à caractère sexuel. Les personnes accompagnées, autrices de comportements inadaptés, appelés aussi **comportements-défis**, risquaient l'exclusion, sans que puisse être proposée, une solution de soutien.

Or nous avons maintenant une meilleure connaissance des Troubles du Neuro-Développement (TND), ce qui nous a nous a permis de comprendre que ces agressions pouvaient relever **d'un fonctionnement cognitif différent, propre à la personne atteinte de Troubles du Développement Intellectuel (TDI)**.

Celui-ci se manifeste par un déficit d'intégration des codes sociaux, de compréhension de la notion de limite entre, « mon

corps » et le corps de l'autre, par des difficultés à identifier ses besoins et à trouver les ressources pour y répondre, à entendre et attendre le consentement de l'autre... Face à l'absence de solutions rapidement accessibles sur le territoire et adaptées aux personnes atteintes de TDI, le site du Val d'Ozon, a souhaité expérimenter un atelier d'apprentissage. Cet atelier propose une approche positive et orientée sur des solutions, pour ces personnes, souvent considérées négativement, comme des "agresseurs". L'objectif était aussi, dans une démarche territoriale, d'en permettre l'accès à toute personne, qu'elle soit accompagnée par l'ALGED ou par un autre ESMS (Établissement ou Service Médico-Social) du territoire. Le foyer de vie Le Reynard (Sauvegarde du Rhône) et les foyers Acolea de Mornant ont fait part de leur intérêt pour cette démarche et ont participé à cette expérimentation.

Le groupe de psychoéducation « **Mon intimité : une rencontre entre soi et l'autre** » a été créé par deux psychologues de l'Association, Mme Leila Rabehi et Mme Caroline Proust, au printemps 2024. Le programme s'adresse à des adultes avec un TDI et présentant des comportements inadaptés ou comportements-défis en matière de vie affective, sexuelle et intime, domiciliés sur le territoire Sud Rhône et/ou au sein de l'ALGED. Il vise à développer des compétences d'adaptation psycho-sociale et s'appuie sur l'acquisition de connaissances, le soutien émotionnel, et la mise en place de stratégies de dépassement des comportements-défis.

Il prend en compte les difficultés liées aux troubles du neurodéveloppement dans les champs de la cognition, de la sensorialité, de la communication et des habiletés sociales.

Outils et méthodes : jeux d'entraînement aux habiletés sociales, scénarios sociaux, jeux de rôles, outils pédagogiques (supports visuels/vidéos), interventions du Centre de Santé et d'Education Sexuelle (conseillères conjugales et familiales et médecins), et de la Gendarmerie Nationale.

Thèmes abordés sur 8 séances hebdomadaires :

- > Entrer en relation
- > La rencontre
- > L'expression du désir
- > Adapter ses comportements/réactions en fonction de l'état émotionnel d'autrui
- > La relation amoureuse et le consentement
- > Les droits et les responsabilités propres aux adultes
- > Les agressions sexuelles
- > Visite d'un CSES (Centre de Santé et d'Education Sexuelle) : son rôle et ses missions.

Lieu : La salle municipale des Collonges
Salle du Petit Revoyet
12 place des Collonges
69230 Saint- Genis-Laval

Les prochains groupes de tiendront les vendredis, de 14h à 16h, du 15/11/2024 au 17/01/2025.

Pour tout renseignement et inscription au groupe, vous pouvez contacter :

Mme Leila Rabehi : leila.rabehi@alged.com

Mme Caroline Proust : caroline.proust@alged.com

La démarche proposée s'inscrit dans la continuité de la formation des personnes ressources VASC qui a eu lieu en 2024. Les problématiques de la Vie Affective et Sexuelle y ont été appréhendées, via le prisme des Troubles du Spectre Autistique et du TDI, formation réalisée par le Centre Ressource Autisme Rhône Alpes.

Caroline Proust et Leila Rabehi, psychologues

Conclusion

Ce programme de psychoéducation, destiné aux personnes ayant un TND avec des comportements-défis, offre un accompagnement inclusif en matière de vie affective et sexuelle, répondant aux besoins identifiés par l'ALGED. Le programme fournit des outils pour aider les participants à mieux comprendre leurs besoins, à renforcer leurs compétences sociales et à aborder des sujets comme le consentement et les relations. En intégrant des jeux de rôles, des scénarios sociaux et des interventions de professionnels, cette démarche interdisciplinaire favorise une inclusion sociale durable dans un cadre sécurisant, tout en renforçant la collaboration locale entre établissements médico-sociaux.

Pôle évaluation

Créé en janvier 2024, le « **pôle évaluation** » s'adresse aux personnes avec troubles du développement intellectuel (TDI)/troubles du spectre de l'autisme (TSA) avec ou sans troubles associés. L'indication « pôle évaluation » est préconisée dans le cadre d'une recherche d'orientation ou pour adapter l'environnement au projet de vie. Le pôle « évaluation » identifie les ressources de la personne et de son environnement pour trouver les appuis nécessaires à la réalisation de son projet (ex : préparation à la retraite pour travailleur en ESAT). L'évaluation peut être demandée par la personne elle-même, sa famille, son aidant ou par une personne externe tel qu'un professionnel, un établissement, ou encore les services sociaux.

Les objectifs de ce pôle sont les suivants :

- > Promouvoir l'inclusion en facilitant l'accès aux dispositifs de droit commun.
- > Valoriser les compétences personnelles et encourager l'autodétermination, pour permettre aux personnes de devenir actrices de leur propre vie.
- > Réaliser des évaluations dans les lieux de vie de la personne ou dans le cadre du Service d'Accueil Temporaire.
- > Soutenir les établissements spécialisés ou les acteurs du milieu ordinaire pour leur permettre d'adapter efficacement leur accompagnement.

Le pôle évaluation intervient sans notification (sauf pour une évaluation au service d'accueil temporaire).

L'équipe du pôle évaluation se compose actuellement de plusieurs professionnels à temps partiel. Ils déploient des prestations de coordination de parcours, de bilan et d'appui administratif, psychologique, ergothérapique et éducatifs. Des professionnels externes peuvent être sollicités en cas de besoin plus ciblé (psychomotricienne...).

Le pôle évaluation propose deux types d'intervention :

- > Une évaluation en établissement au Service d'Accueil Temporaire Michel Eyssette.
- > Une évaluation dans tout type de lieu où évolue la personne. Dans ce cas, le projet se déroule sur 8 semaines.

Avant la mise en place de l'évaluation, une première rencontre entre le coordinateur de parcours et la personne est organisée pour prendre connaissance de son besoin. L'équipe définit ensuite les modalités d'intervention et d'évaluation, ainsi que les outils les plus pertinents à mettre en œuvre. Chaque accompagnement est co-construit avec la personne et les différents intervenants du pôle. L'évaluation est adaptée, ajustée afin d'être au plus proche des besoins et souhaits de la personne accompagnée. Ainsi, le temps d'observation et la durée de séjour peuvent être modulables.

Lors de l'évaluation, divers outils peuvent être utilisés :

- > **L'Eladéb** : évaluation permettant de mettre en évidence les domaines dans lequel la personne estime avoir besoin d'aide
- > **La grille des capacités** : évaluation de la personne dans les différents actes de la vie quotidienne
- > **Le bilan éducatif** : pour appréhender différents aspects de la personnalité de la personne (besoins, potentiels...)
- > **La grille de Zarit** : questionnaire évaluant le fardeau de l'aidant,
- > **Un bilan sensoriel** : évaluation des particularités sensorielles de la personne et leur impact sur le quotidien
- > **Un bilan ergothérapique** : évaluation des capacités de la personne et des besoins d'adaptation de l'environnement pour réaliser les activités du quotidien
- > **Le profil de DUNN** : bilan sensoriel
- > **Le Com-Voor** : évaluation du niveau de compréhension de la personne
- > **Le Vineland-II** : estimation des capacités d'adaptation de la personne dans la vie quotidienne (communication, autonomie et socialisation)
- > **Wais-IV** : évaluation du quotient intellectuel (QI) de la personne
- > **Ados II** : outil d'observation interactif qui vise à confirmer le diagnostic de trouble du spectre de l'autisme

Ces différents outils permettent de dresser un bilan et d'établir des préconisations (aménagements, ajustements, outils en lien avec les particularités sensorielles ...) afin de garantir la réalisation du projet personnalisé. Ces recommandations sont présentées lors d'une restitution aux demandeurs et à la personne accompagnée.

L'équipe mobile peut, si la personne le souhaite et en fait la demande, intervenir dans la mise en place des préconisations.

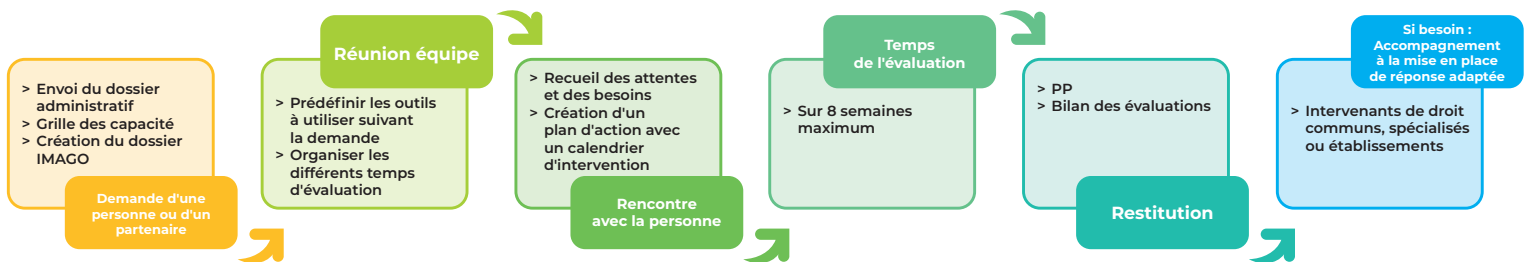
Un bilan téléphonique est ensuite effectué environ 6 mois après la présentation afin de connaître l'avancement du projet de la personne accompagnée.

Edith Dreyer-Dufer, Audrey Minutti,
Caroline Proust, Clémence Gesse,
Boucherak Djohar et Sophie Moulin
(l'équipe du pôle évaluation)

Conclusion :

Le Pôle Évaluation de l'ALGED répond à l'une des priorités de la Stratégie Nationale et au projet associatif "ALGED 2025" en mettant l'accent sur des parcours de soins adaptés et inclusifs. Grâce à une évaluation approfondie des capacités et des besoins spécifiques de chaque individu, le pôle identifie les ajustements nécessaires pour garantir la réalisation du projet personnalisé.

Les demandes d'évaluation peuvent être adressées à l'adresse suivante :
pole.evaluation@alged.com



Des vacances pas comme les autres !

Contactez nous au 04 77 47 40 00

- Des séjours en petits groupes**
5 autonomies de 6 à 9 vacanciers pour des vacances comme en famille ou entre amis
- Un hébergement de qualité**
Des gîtes confortables sur des sites qui favorisent la découverte
- 3 lieux de prise en charge**
Bron (Lyon), Mably (Roanne), La Ricamarie (Saint-Etienne)

AVL Association Vacances Loisirs
www.avl42.org
Rue du Crêt de Mars
42150 La Ricamarie

CNLTA

Séjours adaptés pour adultes ayant une déficience intellectuelle parfois associé à un handicap moteur



Fondation des Notaires Engagés du Rhône

Grand gagnant : la compagnie Insolite Fabriq !

Le 15 octobre 2024, une soirée s'est tenue à l'Alpha Cinéma de Charbonnières-les-Bains avec la représentation de "Dis-le en un souffle" par la troupe Insolite Fabriq. Cet événement a été marqué par un geste de soutien exceptionnel : **la remise d'un chèque de 30 000 €, généreusement offert par la Fondation des Notaires Engagés du Rhône.**

En effet la Compagnie Insolite Fabriq, sous la direction de Malo Lopez, a remporté ce prix dont le thème cette année était "la culture partout et pour tous". Ce don vient renforcer une initiative artistique audacieuse et inclusive.

Grâce à cette aide, la Compagnie permanente, composée de 12 artistes talentueux sous la houlette de Malo Lopez et de ses collaboratrices Anouk Bortuzzo, Diana Mena, et Laurence Lubierre, pourra continuer sa mission essentielle : offrir des spectacles

empreints de sincérité, bousculant les conventions et redéfinissant les codes du théâtre pour toucher chaque spectateur.



Madame Virginia Pagès, notaire et membre de la Fondation des Notaires Engagés du Rhône, explique leur démarche.

*En mai 2023, les 612 notaires du département du Rhône ont lancé une initiative philanthropique en créant la fondation **Les Notaires Engagés du Rhône.***

Abritée par la Fondation de France, cette nouvelle fondation a pour objectif de soutenir des projets d'intérêt général dans divers domaines tels que l'aide aux plus vulnérables, la transmission du savoir et de la culture, la protection de l'environnement.

L'idée de cette fondation est née d'un groupe de travail de notaires qui depuis plusieurs années réfléchissait à une façon de s'engager dans une démarche de mécénat et de philanthropie.

Aussi, pour chaque acte authentique signé par les notaires du Rhône un euro est prélevé sur la rémunération de l'étude pour financer cette fondation.

*La fondation s'inscrit donc dans une démarche de **solidarité et de générosité** : cette initiative illustre bien une profession soudée et engagée, prête à contribuer concrètement à l'amélioration de la société sur son territoire.*

Chaque année, nous choisissons un domaine spécifique pour concentrer l'action de la fondation.

*En 2024 le thème « **La culture partout et pour tous** » a été retenu : plus de cinquante associations ont répondu à cet appel à projet. La Fondation a sélectionné une dizaine de projets et a demandé à l'ensemble des notaires du Rhône de voter pour leurs trois projets préférés.*

***Le grand lauréat 2024** est la compagnie **Insolite Fabriq** emmenée par sa metteuse en scène Malo Lopez. Cette troupe de théâtre hébergée par l'ALGED nous a conquis.*

Il nous a semblé particulièrement important d'encourager le rapprochement de la culture et du monde du handicap, de mettre en avant ces artistes et leurs encadrants qui s'emparent du théâtre pour nous montrer tous leurs talents.

Nous pouvons dire, de manière un peu convenue que cette troupe de comédiens professionnels participe à l'inclusion des personnes en situation de handicap mental et qu'en cela Insolite Fabriq est fantastique.

Mais plus que cela, cette compagnie leur donne une tribune, un lieu d'expression de leur vision singulière et poétique du monde. Elle permet en cela un rapprochement des êtres : handicapés et non handicapés, spectateurs et comédiens. Tous ensemble.

Virginia Pagès, notaire

La Courte Échelle, de l'Intégration Scolaire vers une École Inclusive

L'ALGED, adhérente à l'association « La Courte Échelle », est concernée par la question de la scolarisation et du parcours des élèves en situation de handicap.

La scolarité, un droit pour tous, au service des enfants et des jeunes en situation de handicap, voilà un beau projet de société !

Mais qu'en est-il sur le terrain ?

Tout d'abord, quelques éléments historiques pour comprendre :

En 2001, la Courte Échelle, issue d'un collectif mobilisé dès les années 1987/1988 autour de la question de l'accompagnement des enfants en « intégration scolaire » est créée.

Ses membres sont des associations concernées par la question de la scolarisation et du parcours des élèves en situation de handicap.

En parallèle, l'État met en œuvre des circulaires pour une véritable « intégration scolaire ».

Des dispositifs pour accompagner ces élèves en classe et dans toutes les activités scolaires voient le jour.

Le secteur du médico-social invente l'accompagnement à l'école en signant des conventions avec l'Éducation Nationale ou les écoles/collèges/lycées privés et en faisant appel à des intervenants, à des étudiants, etc.

Pendant cette période, malgré les dispositions des circulaires, les élèves en situation de handicap sont accueillis sur la base du volontariat des équipes éducatives jusqu'à la loi du 11 février 2005, loi qui visait notamment à changer le regard de la société sur le handicap et sur la scolarité pour tous !

La Courte Échelle prend alors en compte la thématique de l'accompagnement de l'élève handicapé en transversal pour œuvrer en faveur de l'accueil à l'école dite « ordinaire ».

Peu importe l'origine de la difficulté de l'élève, il doit être accueilli à l'école !

En 2003, l'État prend sous sa responsabilité la gestion des accompagnements scolaires en créant la fonction d'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) et leur formation en partenariat entre autres avec la Courte Échelle.

La Courte Échelle continue à participer à ces formations et s'investit dès 2004 dans la création de forums d'informations et d'échanges et de soirées débats à thèmes pour les différents acteurs de l'intégration puis de l'inclusion scolaire.

Depuis la loi du 11 février 2005, la Courte Échelle n'a cessé de voir le nombre de ses associations membres augmenter, accompagnant ainsi la mise en œuvre du changement de concept : de l'intégration scolaire vers ...UNE ÉCOLE INCLUSIVE !

Aujourd'hui, la fonction d'AVS s'est professionnalisée, il s'agit maintenant du métier d'AESH (Accompagnant Élève en Situation de Handicap).

La Courte Échelle reste vigilante et maintient son partenariat avec l'Éducation Nationale pour soutenir ce processus.

Une question, un besoin d'information,
un numéro de téléphone :
06 28 41 07 42
du lundi au vendredi, 13h30 à 17h.



Priorités de travail pour 2024 :

- > Favoriser l'ouverture du secteur médico-social vers l'extérieur et encourager l'école à devenir plus inclusive.
- > Informer et accompagner les familles pour qu'elles connaissent et accèdent aux dispositifs existants, ainsi qu'à leurs droits en matière de scolarité, d'emploi, et de vie quotidienne.

Notre ambition :

Assurer à chaque personne en situation de handicap, quels que soient ses besoins spécifiques ou ses particularités, un accueil **inclusif** dans tous les espaces de vie de droit commun, y compris les établissements scolaires !

Odile Baton, administratrice
et ancienne présidente de la Courte Échelle
Simone Bois-Bressolles, administratrice



Nouvelle antenne SAJ et SAVS* à Villeurbanne

"Bonjour. Je m'appelle Amine. Bienvenue au SAJ. Comment tu t'appelles ?" Installé dans une petite salle où sont disposés deux ordinateurs, Amine s'est levé pour venir à ma rencontre. Benoît nous rejoint. Éducateur spécialisé, il est le coordinateur de l'équipe qui compte deux monitrices-éducatrices, Laetitia et Chloé. Depuis leur installation le 9 septembre dernier au 10 rue de la Pouponnière à Villeurbanne, ils accueillent huit jeunes adultes. À terme, ils seront quinze à rejoindre cette antenne du SAJ de l'Île Barbe. Au total, entre Caluire et Villeurbanne, ce ne sont plus 30 mais 40 places qui sont proposées, dont 10 fléchées pour des jeunes relevant de l'amendement Creton (jeunes de 20 ans et plus accompagnés par l'IME dans l'attente d'une place dans un établissement pour adultes.)

L'antenne villeurbannaise est une aubaine pour toutes ces personnes qui résident dans l'Est lyonnais. La rue est calme, les locaux bien desservis par les TCL et situés à cinq minutes à pied de l'ESAT Robert Lafon, où tout le monde déjeune. Le SAJ dispose de locaux clairs et spacieux avec une grande salle d'accueil, une cuisine, une salle de repos - la salle Zen -, une salle réservée aux activités manuelles, une autre aux activités calmes et une salle où ont été installés des ordinateurs, auxquels il faut ajouter le bureau des éducateurs ainsi que celui de l'assistante sociale partagé avec la direction. La création de cette antenne était attendue par l'ALGED car les besoins sont immenses sur le territoire de l'est de la Métropole où la population se développe le plus. Elle permet à l'Association d'y renforcer sa présence avec l'IME Marguerite Girier à Genas et l'ESAT Robert Lafon à Villeurbanne.

Une fois les présentations faites, Benoît me conduit dans les locaux mitoyens, à quelques mètres du SAJ. Nous entrons dans le territoire du SAVS. Mamoun, son chef de service parti à la retraite depuis, arrive à notre rencontre, accompagné de Laurence, éducatrice spécialisée, Elena, monitrice-éducatrice, Juliane, conseillère en économie sociale et familiale, et Anicée, psychologue. Anicée vient juste d'être embauchée. Elle partage son temps entre le SAJ de Villeurbanne, celui de l'Île Barbe et l'antenne du SAVS de Villeurbanne.

Installée dans ses nouveaux locaux l'équipe est au complet et s'apprête à accueillir une partie des personnes accompagnées pour un pot amical. Ici aussi, la création d'une structure située dans l'Est lyonnais était attendue. Elle permet de rapprocher l'Association des personnes accompagnées qui vivent dans cette partie de la Métropole, soit un tiers de l'effectif pris en charge.



Pour ces personnes, les déplacements sont désormais réduits et l'accompagnement grandement facilité. Ce n'est pas anecdotique. Accueillie depuis quatre ans, Karima m'explique qu'elle peut plus facilement se rendre à ses rendez-vous dans les locaux du SAVS pour régler ses problèmes administratifs, pour faire un choix entre les diverses propositions de rendez-vous, de sorties ou encore participer à une réunion VASC. Il est également plus facile pour les professionnels de se rendre au domicile de Karima pour la soutenir dans la gestion de ses papiers et dans l'apprentissage de quelques tâches domestiques, surtout pour "faire le tri" nous précise-t-elle en souriant. Pour elle comme pour toutes les personnes accompagnées, l'antenne de Villeurbanne est vécue comme une véritable chance. Et ça s'arrose !

Philippe Pitaud, administrateur

Le SAJ

Deux implantations :

- > à Caluire au 14 montée des Forts pour **25 personnes** avec **6 professionnels**.
- > à Villeurbanne au 10 rue de la Pouponnière pour **15 personnes** avec **3 professionnels**.

Cheffe de service : **Christelle Chabuel**

Assistante de Service Sociale : **Adeline Liquier**

Coordinateur : **Benoît Mentre**, éducateur spécialisé (ES)

Monitrices-éducatrices (ME) : **Laetitia Gonon** et **Chloé**

Gringelli-Izoard

Psychologue : **Anicée Marduel**

Le SAVS

Deux implantations :

- > à Lyon 9^e au 24 avenue Joannès-Masset, avec **6 professionnels** : 3 ES, 1 ME et 2 CESF (Conseillère en Economie Sociale et Familiale)
- > à Villeurbanne au 10 rue de la Pouponnière avec **3 professionnelles** : 1 ES, 1 ME et 2 CESF

Cheffe de service : **Sylvie Conil**

Assistante de service social : **Nathalie Duclaux**

Psychologues : **Mélissa Cleyet-Marel** à Vaise et **Anicée**

Marduel à Villeurbanne

Secrétaire : **Philippine Vincent** (basée à Vaise)

* SAJ : Service d'Accueil de Jour

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

ALGED Compétences, bilan après 3 ans d'existence

Fin 2021, l'ALGED a créé l'organisme de formation ALGED Compétences à destination des personnes accompagnées. Le projet est porté par **Anne Thibert**, cheffe de service du SIP (Service d'Insertion Professionnelle) et son équipe et soutenu par **Jérôme Lhomme**, le directeur de l'ESAT Hélène Rivet et du SIP.

Après un travail conséquent de l'équipe, ALGED Compétences a obtenu la reconnaissance de sa démarche qualité à travers la certification Qualiopi fin 2023.

Aujourd'hui, **3 ans après la création d'ALGED Compétences**, nous souhaitons faire un bilan avec Anne Thibert.

ALGED Compétences en chiffres, depuis sa création (chiffres arrêtés à octobre 2024) :

1470 stagiaires formés
93% des stagiaires satisfaits de la formation réalisée

Revue Ensemble (RE) :

Votre catalogue de formations 2025 contient 21 modules concernant des sujets très divers liés au projet professionnel de la personne accompagnée, à la vie sociale et citoyenne, au développement de la personne, à la santé et à la sécurité.

A qui sont dédiés ces différents modules ?

Anne Thibert : Nos formations sont adaptées aux personnes en situation de handicap, en particulier aux travailleurs des ESAT et entreprises adaptées, et aux jeunes d'IME (16 ans minimum) qui veulent affiner leur projet professionnel et souhaitent se préparer à travailler. De nombreuses formations, comme celles concernant la vie sociale et citoyenne, le développement personnel ou la prévention santé, peuvent aussi s'adresser à des personnes accompagnées en foyer ou par d'autres types de structures.

RE : Les stagiaires formés sont-ils tous accompagnés par l'ALGED ?

AT : Un grand nombre d'entre eux sont des personnes accompagnées par les ESAT ou IME de l'ALGED. Cependant nous formons aussi des ouvriers provenant d'ESAT gérés par d'autres associations : Ateliers du Moulin à Vent, ESAT Industrie Service, ESAT Denis Cordonnier de la Fondation ARHM, ESAT Maison Odette Witkowska, ESAT hors-murs de LADAPT, ESAT Myriade...

RE : Où se déroulent les formations ?

AT : Le plus souvent chez nos clients mais aussi dans nos locaux, au SIP, ou dans les salles de l'espace séminaire l'EXTRA.



Quelques paroles de stagiaires

« J'ai compris le sens de l'autodétermination et les avis différents. Avoir confiance en soi est important ».

Formation Sensibilisation à l'autodétermination, mars 2024

« Cette formation m'a appris des sujets que je ne connaissais pas, comme ma sécurité face aux piratages, escroqueries et arnaques. Le sujet de l'addiction aux jeux vidéo pourrait bien aider quelqu'un que je connais. J'ai eu une pique de rappel sur le cyberharcèlement et la sécurité des mots de passe ».

Formation Prévention des risques du numérique, février 2024

« J'ai appris à parler de mes ressentis et des émotions »

Formation Communication Expression Relation, février 2024

« Moi ce que j'ai apprécié c'est qu'on puisse débattre pour expliquer nos idées ».

Formation Citoyenneté, février 2024

RE : Comment décidez-vous du thème d'un module de formation et comment s'effectue sa mise en place ?

AT : Le thème d'un module provient à l'origine d'une demande des personnes accompagnées ou des professionnels accompagnants ou encore d'une exigence législative (par exemple, la sensibilisation à l'autodétermination).

Pour chaque module, nous recrutons un formateur avec beaucoup de soin. Nous vérifions ses compétences, ses diplômes, son expérience... Ensuite nous étudions attentivement le déroulé pédagogique précis proposé par le formateur. Si ce déroulé est satisfaisant, nous validons la formation. Pour nous, il est très important de proposer des formations de qualité.

RE : Que vous a apporté la certification Qualiopi ?

AT : Elle offre de nombreux avantages et constitue un gage de qualité et de professionnalisme :

- elle permet aux formations dispensées par ALGED Compétences d'accéder aux financements des OPCO (OPérateurs de COmpétences).

- elle confère une reconnaissance officielle à ALGED Compétences. Elle atteste de la qualité des prestations proposées, renforçant ainsi sa crédibilité et sa réputation.

Le processus de certification est long et complexe, Emma Buckland chargée d'insertion professionnelle, s'est beaucoup impliquée dans ce travail et elle continue à œuvrer pour ALGED Compétences.

RE : Y a-t-il d'autres modules de formation en préparation ?

AT : Oui nous avons d'autres modules en préparation : "Exercer la fonction de représentant des travailleurs en ESAT" et "S'approprier son projet personnalisé" par exemple. Nous nous attachons également à développer des formations de montée en compétences sur les savoir-faire des métiers pratiqués en ESAT ou en milieu ordinaire.



Retrouvez le catalogue sur www.alged.com/nos-etablissements-et-services/alged-competences

Dispositif handiwork

FORMATION, RECRUTEMENT ET INCLUSION DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Orientées vers des structures protégées telles que les ESAT, IME ou ITEP, le dispositif handiwork offre l'opportunité de découvrir le travail en milieu ordinaire pendant un an. Cette formation se déroule en situation de travail et est encadrée par un formateur Handiwork. L'objectif est d'acquérir de nouvelles compétences tout en développant l'autonomie et la confiance en soi. Le formateur atteste des compétences acquises dans l'entreprise partenaire.



QUI EST HANDIWORK, NOTRE PARTENAIRE :

HANDIWORK est une société spécialisée dans la formation des personnes en situation de handicap, certifiée Qualiopi et agréée ESUS « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale ». Elle utilise une méthode innovante : la Formation en Situation de Travail, encadrée par des formateurs experts. Cette approche est particulièrement adaptée à son public.

HANDIWORK propose deux axes principaux :

HANDIWORK DÉCOUVERTE : sensibilisation des équipes au handicap à travers l'accueil, en entreprise, de personnes issues du milieu protégé.
HANDIWORK RECRUTEMENT : parcours de formation adaptés, sur 6 à 10 semaines, pour des demandeurs d'emploi avec une RQTH, visant une possible embauche en entreprise.

Cette expérience a été particulièrement enrichissante pour les participants des ESAT Didier Baron et La Roue.

À l'ESAT Didier Baron, des travailleurs se sont rendus chaque mardi après-midi, de septembre à juin 2024, dans un Monoprix d'Oullins. Mélanie, Emmanuelle, Ayoub et Tom ont ainsi découvert le travail en équipe, la gestion des rayons, la préparation de commandes et parfois même l'encaissement. L'année précédente, Ophélie Glaize, Clément Crozier, Matthieu et Chrystopher Morel avaient également participé à cette expérience, avec des retours très positifs. Cela leur a permis de développer leurs compétences, d'entrer en contact avec les clients et d'envisager une possible intégration en milieu ordinaire.

De même, **l'ESAT La Roue** a mis en place ce programme avec des résultats tout aussi encourageants. Cinq travailleurs de l'ESAT ont découvert le métier d'employé libre-service chez Auchan, validant ainsi leurs compétences et recevant un diplôme lors d'une cérémonie à Villefranche-sur-Saône en juillet 2024.

L'accompagnement personnalisé permet aux stagiaires de travailler en autonomie, tout en bénéficiant du soutien du formateur en cas de difficulté. Les entreprises partenaires, comme Monoprix, Auchan, Casino ... jouent un rôle crucial en sensibilisant leurs équipes à l'accueil de travailleurs handicapés. Les retours sont très positifs, tant de la part des stagiaires que des encadrants, et certains travailleurs ont même poursuivi leur expérience par des stages ou des emplois en dehors de l'ESAT.

Cette riche expérience permet la découverte d'un autre environnement de travail et, pour ceux qui le souhaitent, de construire une première étape vers un projet de travail en entreprise tout en gagnant en autonomie et en affirmation de soi.

En conclusion, Handiwork continue d'ouvrir la voie vers l'inclusion en milieu ordinaire grâce à des formations adaptées, avec plusieurs sessions supplémentaires déjà prévues pour les années à venir.

Paroles de travailleurs

Emmanuelle Thiebaud a été conquise par l'expérience : « On m'a montré comment faire et j'ai géré toute seule ensuite. Ça m'a bien plu mais les caisses c'était trop compliqué. Finalement, j'ai préféré le facing. **Comme cette expérience m'a vraiment plu, j'en ai refait pendant les vacances. J'aimerais faire un stage là-bas.** »

Ayoub explique : « Handiwork, ça permet de travailler en milieu ordinaire pour découvrir le secteur, **travailler dans un autre lieu que l'ESAT.** On allait à Oullins tous les mardis, de 13h40 à 16h30. On s'occupait des drives, de la mise en rayon, du facing qui consiste à mettre les produits correctement dans les rayons pour les clients... C'était vraiment bien mais c'était trop court, dommage ! »

Tom Santos, du même atelier, complète : « On a géré les prix dans les rayons aussi : quand les étiquettes sont abîmées, on les change pour que les clients lisent plus facilement... maintenant je sais ce que c'est le milieu ordinaire. »

Mélanie Ferry était tout autant convaincue par l'expérience : « J'étais avec Tom et Ayoub, nous avons fait la mise en rayon et les précommandes. Ça s'est très bien passé. J'ai aussi fait la caisse, c'était plus facile. Ce que j'ai le plus aimé c'est la rupture : le fait de scanner le code barre et de voir s'afficher sur l'écran les produits en stock. **La relation client aussi était intéressante** : le client vient nous voir et il nous demande le prix du pot de confiture par exemple. On lui disait où aller. Le magasin de Monoprix nous a félicités de bien travailler avec eux. Ils nous ont offert des biscuits, des livres, des stylos... »

Pour conclure cette expérience, une remise des diplômes a été organisée le 4 juillet 2024 pour les travailleurs ayant validé les compétences de leur métier. Ophélie se souvient « Nous sommes allés à l'Hôtel de Ville de Villefranche-sur-Saône pour la **remise des attestations de compétences.** Il y avait de nombreux clients : Casino, Leclerc, Lidl, Decathlon... C'était très bien, nous avons été bien accueillis ».

« Il y avait même le maire de Villefranche sur Saône » ajoute Christopher.

Mise à disposition, une mission chez Castorama pour Patrick Risso

Depuis février, Patrick Risso, ouvrier de l'ESAT, se rend chaque mardi dans les locaux de Castorama pour une mission spécifique : le cerclage de produits de haute valeur. Travaillant dans les rayons luminaires, robinetterie et outillage, Patrick assure cette tâche avec rigueur et en toute autonomie.

Rencontre avec Patrick :

Comment se passe votre journée de travail ?

« J'arrive le matin, je mets mes EPI (Équipements de Protection Individuelle), et ensuite le responsable



de sécurité ou un salarié de Castorama m'installe la cerceuse dans le rayon. À partir de là, je suis autonome toute la journée. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

« L'autonomie me plaît. J'aime chercher les articles à cercler dans le rayon et utiliser la machine. Quand le feuillard (la lanière qui entoure le paquet) se casse, je sais le remettre en place. C'est différent de l'ESAT : je communique avec les chefs de rayon, je pose des questions et on échange sur le travail. »

Patrick apprécie aussi l'ambiance chaleureuse et l'esprit d'équipe des salariés de Castorama : « L'ambiance est sympathique. Avec les clients, c'est parfois plus compliqué car ils posent des questions techniques, alors je les oriente vers les responsables des rayons. »

Un enrichissement personnel et professionnel

Cette mission permet à Patrick de renforcer ses compétences professionnelles, de gagner en autonomie et de tisser des liens avec de nouveaux collègues. Pour lui, chaque mardi représente une occasion de mettre ses talents au service d'une nouvelle équipe et de participer activement à un projet valorisant.

Muriel Balderer, monitrice d'atelier

Végétalisation du toit-terrasse de Metro

L'équipe Espaces Verts de l'ESAT La Roue a été missionnée par l'enseigne Metro pour végétaliser la toiture-terrasse du magasin en plein cœur de Gerland. Ce projet est né en janvier 2024. Il repose sur une solution innovante proposée par Laurent Ramus, moniteur de l'atelier Espaces Verts.

Objectif : installer des jardinières le long des panneaux pour y faire grimper des plantes (clématites et chèvrefeuilles) et créer à terme plusieurs pergolas végétalisées. La sélection des plantes repose sur des critères de robustesse, d'esthétique et de pouvoir couvrant.

Partenariats : la direction de Metro a souhaité intégrer des personnes en situation de handicap via l'ESAT et a collaboré avec l'entreprise d'insertion Brigades Nature, qui a fabriqué les jardinières.

Pour en savoir plus :

www.alged.com/du-vert-a-metro



Phases du Projet

> **Phase 1** : végétalisation de 34 panneaux et installation de 10 jardinières entre octobre et novembre (plantations prévues au printemps 2025).

> **Phase 2** : végétalisation des panneaux et mise en place d'un maillage.

Entretien : après l'installation, l'équipe de l'ALGED assurera l'entretien pour une durée minimale de 3 ans : guidage des branches, taille, surveillance sanitaire, entretien du système d'arrosage et autres petits travaux.

Dans quelques années, les plantations formeront un ensemble de pergolas végétales.

Remerciements : Merci à l'équipe Espaces Verts de La Roue et à Laurent Ramus pour leur engagement, ainsi qu'à l'équipes de Halles Metro Gerland, notamment Edmond Lampidecchia et Pascal Michon, pour leur confiance dans ce beau projet.

Willy Compingt, moniteur principal d'atelier

Nouvelle collaboration avec Splash Project et l'ESSCA

Pour la quatrième année consécutive, Splash Project a renouvelé son partenariat avec les étudiants de l'ESSCA de Lyon (Ecole de commerce et de management) pour mener à bien une opération solidaire au sein de l'ESAT Hélène Rivet. Après des interventions appréciées à l'IME Fourvière, au site Le Tremplin et à l'ESAT Didier Baron, cette année, 170 étudiants, encadrés par les experts de Splash Project, ont conçu en 3 jours des structures en bois destinées à améliorer le quotidien des ouvriers de l'ESAT Hélène Rivet. Ces installations fonctionnelles créent un environnement chaleureux et accueillant.

La collaboration entre Splash Project et l'ESSCA illustre le succès d'un partenariat qui conjugue pédagogie, action solidaire et inclusion.

Un grand merci aux membres de Splash Project et aux étudiants de l'ESSCA.



Parce qu'elle est ouverte à tous, la mutuelle Intégrance peut être aussi la vôtre.

Ensemble, vivons l'esprit de solidarité!



www.integrance.fr

0 977 401 948 Service gratuit + prix appel



Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le n° 340 359 900. Siège social : 51 rue Paul Meurice, CS51111, 75970 Paris CEDEX 20. Toutes marques déposées. Crédit photo : Charday Penn/Getty Images.


Intégrance
La mutuelle des solidarités

On ne s'ennuie pas au Foyer d'Accueil Médicalisé

La saison de la pétanque a repris et, avec elle, de nouveaux visages sont apparus ! Charles, du groupe Primevères, a pris la place de Dany, du groupe Arc-en-Ciel, Alexis et Élodie (Éducateurs Spécialisés) se relaient pour remplacer Amélie. Petit à petit, nous prenons bien possession du terrain et nos boules se rapprochent de plus en plus du cochonnet ! Serge, fidèle à lui-même, continue de nous épater avec ses talents tandis qu'Alexis et Charles forment une équipe redoutable contre moi ! Il faut dire que Charles et Céline ont suivi avec enthousiasme le tournoi de Roland-Garros.

Nous avons aussi profité d'une belle journée pour pique-niquer à Trévoux (01) avec Céline, Marie-Thérèse, Laurence (groupe Primevères), Frédéric, Marie-France (groupe Arc-en-Ciel), accompagnés par Béatrice et Élodie (ES), Lyes (aide-soignant) et moi-même (ME). Un moment de convivialité et de détente au grand air !

En juillet, Alexis a organisé une sortie à Vaise pour assister à un spectacle musical. Le concert, d'une durée d'environ une heure, a ravi tout le monde, et chaque note a été savourée avec plaisir.

Bruno Viallet, moniteur éducateur
(Groupe Primevères)



Témoignage de Catherine Clément, résidente du Foyer de Vie

Catherine Clément nous a envoyé un texte rédigé lors d'un atelier "écriture" pour partager son expérience et sa vision de la fonction d'accompagnement d'un éducateur auprès des résidents. À travers son témoignage, Catherine souligne que l'accompagnement va au-delà de l'aide physique ; il s'agit aussi d'une présence rassurante et d'une médiation qui permet d'exprimer des besoins et des émotions parfois difficiles à articuler. Ce témoignage offre un petit aperçu de la réalité de l'accompagnement éducatif et de l'importance d'une relation de confiance entre le résident et l'éducateur.



Que fait un éducateur quand il accompagne un résident ?

En ce qui me concerne, pour la toilette et la douche, je me lave toute seule. J'ai parfois besoin d'être accompagnée pour les rendez-vous médicaux, notamment chez le psychiatre. Il me pose des questions. Parfois je ne sais pas répondre. L'éducateur répond, car il sait mieux dire que moi. L'éducateur fait ce que le résident ne sait pas faire tout seul. C'est ça accompagner !

Catherine Clément





... Eric Montigon, Blandine Chaffois et Thierry Kezel

Après plus de 3 décennies pour Eric Montigon, orthophoniste, près de 20 ans pour Blandine Chaffois, comptable au service financier et 2 ans pour Thierry Kezel à l'atelier reprographie de l'ESAT Robert Lafon, chacun d'eux s'apprête à tourner la page de leur carrière au sein de l'ALGED. Ces trois collaborateurs reviennent sur leur riche parcours, leurs souvenirs marquants, et l'impact de l'Association sur leur vie personnelle et professionnelle.

Eric Montigon, plus de 30 ans de carrière d'orthophoniste

Après une brève expérience en libéral, Eric Montigon rejoint l'ALGED en 1981, intégrant l'IME de Fourvière, alors situé "Montée des Forts", pour un mi-temps en orthophonie. En parallèle, il mène des études de psychologie, tout en travaillant également en ITEP (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique) et au SESSAD de Fourvière. Son passage à l'ALGED a été rythmé par des moments forts et une implication constante dans des projets novateurs.

> Auriez-vous une ou deux anecdotes à raconter ?

> Quelles sont les principales satisfactions de votre métier ?

Cette institution m'a offert un cadre de travail stimulant et bienveillant, qui m'a permis d'évoluer au fil des années. J'ai eu la chance de pouvoir collaborer avec des professionnels de différents secteurs (éducatif, pédagogique, médical...) impliqués et engagés et de participer à quelques projets passionnants : je me souviens...

L'arrivée de la révolution informatique et son utilisation comme outil éducatif, pédagogique et de remédiation. A l'époque, la photocopieuse n'existait pas et nous utilisions le papier carbone et la ronéo à alcool !

La bienvenue interdiction de la cigarette pendant les réunions d'où l'on ressortait les poumons et les vêtements fortement imprégnés.

Ma participation à un festival de théâtre à Figeac en tant que dialoguiste et... concepteur de décors.

La recherche-action menée sur plusieurs années, en partenariat avec l'université Lyon II, porte sur la psychogenèse de l'écrit et l'impossible accès au lire/écrire pour certains jeunes déficients intellectuels.

L'introduction de la pratique du psychodrame à l'IME.

Et plus récemment la création de programmes de remédiation à partir de l'application « PowerPoint », programmes que je mets à disposition sur le site « orthophonieloglibre.wordpress.com ».

Et la suite ?

À l'aube de sa retraite, Eric aspire à des projets personnels : chant, sports de nature, moto, voyages et engagement associatif, sans oublier de passer du temps avec ses enfants et petits-enfants.

Blandine Chaffois, 19 ans au service financier du siège social

Après 11 années dans l'industrie, Blandine Chaffois prend une pause professionnelle pour élever ses trois enfants avant de rejoindre l'ALGED en 2005 après une brève expérience au Rectorat de Lyon. Découvrant alors le secteur associatif et le monde du handicap, elle s'y intègre avec facilité et se passionne pour cette nouvelle mission. Travailler au sein d'une association lui a offert une nouvelle perspective, ses échanges avec les personnes accompagnées sur site donnant un autre sens à son travail.

> Quelles sont les principales satisfactions de votre métier ?

Nous avons la chance d'avoir un siège social situé sur un site de l'ALGED et les échanges avec les personnes accompagnées m'ont beaucoup appris. Cela a donné du sens à mon travail, m'a permis de voir les choses différemment, de relativiser... C'est une richesse professionnelle et personnelle.

Par ailleurs, mon élection en tant que déléguée du personnel du siège m'a permis de renforcer mes relations avec les professionnels des autres sites et de mieux comprendre la vie à l'ALGED.

> Des projets pour la suite ?

Forte de ses expériences et de ses relations à l'ALGED, Blandine est prête à explorer de nouveaux horizons, profiter de ses proches et s'épanouir dans cette nouvelle étape de sa vie.

Thierry Kezel, depuis 2022, moniteur d'atelier Pôle Papier

J'ai commencé à travailler à 18 ans dans l'industrie graphique. Au cours de mon parcours en milieu « ordinaire » j'ai occupé les postes de monteur offset, maquettiste, graphiste, puis, avec l'évolution des technologies, ceux d'infographiste, opérateur CTP et deviseur.

En 2022 un licenciement économique m'a conduit à l'ALGED, grâce à une annonce dénichée par ma femme. L'aventure au sein de l'atelier reprographie a alors commencé à l'ESAT Robert Lafon.

Je n'avais aucune expérience dans le milieu du handicap mais j'ai été merveilleusement bien accueilli par des ouvriers très attachants et des collègues qui ont su me mettre à l'aise ! J'ai pu m'investir personnellement lors de la création du pôle papier, d'un atelier d'expression et de l'aménagement des locaux mais aussi en tant que Représentant de Proximité... Les deux années que j'ai passées à l'ALGED ont été riches et resteront pour moi la meilleure fin de carrière que je pouvais espérer !

... 4 stagiaires

Quatre jeunes stagiaires, issus de parcours variés, partagent ici leurs impressions et apprentissages acquis au sein de l'ALGED. Qu'il s'agisse de mener un projet pour améliorer la vie des personnes accompagnées, de découvrir la polyvalence de la communication associative, ou de s'immerger dans le domaine de l'accompagnement social et éducatif, chacun témoigne de son parcours enrichissant et porteur de sens. Ces récits incarnent la diversité et l'engagement des stagiaires au sein de l'ALGED, révélant leur passion pour le travail en équipe et leur volonté de contribuer à une société plus inclusive et solidaire.

Sara PARNET, site Le Tremplin

Pendant 6 mois, j'ai effectué un travail d'identification des besoins concernant la vie affective sexualité et couple (VASC) des personnes accompagnées par le site Le Tremplin. En travaillant avec le SAJ, le Foyer de Vie et le Foyer d'Hébergement, j'ai vécu une expérience humaine riche et qui révèle l'immensité des problématiques VASC liées au handicap intellectuel. Il y a beaucoup de choses à faire, mais j'espère que mon travail permettra d'avancer sur la question au sein de l'ALGED. Formons-nous et libérons du temps pour intégrer la VASC dans le quotidien des personnes accompagnées, sans tabou.

Clémence ROMET, service communication

Ce stage de 6 mois a été très enrichissant et formateur. En effet, la polyvalence des tâches qui m'ont été confiées m'a beaucoup plu. Dans la même semaine je pouvais rédiger un article, une newsletter, des publications sur les réseaux sociaux, aller dans les établissements, faire des visuels. De plus, grâce à ce stage, je sais maintenant utiliser InDesign et Illustrator dont j'avais quelques bases abstraites. Il m'est impossible de ne pas aborder l'Assemblée Générale et les 70 ans de l'ALGED qui ont nécessité beaucoup d'organisation et de coordination afin que ces deux événements se déroulent bien. Merci de m'avoir permis de vivre ce stage.

Récapitulatif de son mémoire sur <https://urlz.fr/ryqA>

Loris PECHEUX-DONIZETTI, service communication

Je suis actuellement en 3ème année de design graphique. J'ai eu l'occasion d'accompagner Élodie Carl, responsable de communication, durant un mois, dans la création de visuels pour l'ALGED. J'ai, entre autres, conçu l'affiche des 70 ans de l'association qui je l'espère aura su vous plaire et susciter votre curiosité quant à sa symbolique. Dans le milieu associatif, une grande part de la communication se fait au travers de photos de personnes. J'ai voulu prendre le contrepied de cet état de fait et proposer une vision plus métaphorique et artistique pour cette affiche. C'est finalement un autre moyen de transmettre des sensations qui font appel à notre lien avec l'ALGED et à notre propre vécu.

Victor THOMASSET, ESAT Didier Baron

J'ai 23 ans et je prépare un diplôme d'Éducateur Technique Spécialisé.

Depuis fin septembre dernier, j'évolue en tant qu'apprenti 3 semaines par mois à l'ESAT Didier Baron de l'ALGED. En parallèle, j'étudie à l'IRTESS (Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social) de Dijon dans une petite promotion de 12 étudiants.

Originaire de l'Ouest lyonnais, mon parcours est atypique et porteur de sens. En 2019, j'entame des études d'ingénieur à l'ISARA dans les domaines de l'agronomie, l'agroalimentaire et le développement durable. Après 3 années de formation, je me rends compte que le métier d'ingénieur n'a pas de sens pour moi car il me manque l'aspect humain. Je choisis alors de prendre le temps de réfléchir à mon projet professionnel. Après une année de césure en Australie, j'ai intégré la formation OPEN (Orientation et Projet d'Engagement) à l'IFF Europe d'Angers pendant un an. Cette expérience m'a permis de mieux me connaître, de m'ouvrir au monde et de découvrir plus spécifiquement le secteur solidaire.

Au cours de cette année, j'ai exploré les métiers du travail social, notamment celui d'Éducateur Technique Spécialisé (ETS), grâce à un stage en IME (Institut Médico-Éducatif).

Aujourd'hui, je suis très heureux d'intégrer le milieu social et de démarrer mon rôle de chargé de développement en compétences. Je viens avec l'envie d'apprendre et de vivre de nombreuses expériences enrichissantes.



actis
FACILITATEUR DE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

-  **SANTÉ SOCIALE EN ENTREPRISE**
Avec des permanences d'Assistant(e)s de Service Social.
-  **SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE EN ENTREPRISE**
Avec des permanences d'Infirmière(s) de Santé au Travail et de psychologues en entreprise .
-  **FORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENTS**
Auprès des salariés et des dirigeants des HSE : médiation au travail, prévention des risques psychosociaux, accompagnement de la démarche QVCT.

✉ actis@actis.asso.fr ☎ 04 37 43 40 40 🌐 www.actis.asso.fr

• Anancy • Bourg-en-Bresse • Chambéry • Clermont-Ferrand • Dijon • Grenoble • Lyon • Marseille • Saint-Étienne • Valence •

Nouveaux cadres et mobilité



Audrey DELAGE
directrice ressources humaines

Depuis le 22 avril 2024, j'ai pris le poste de DRH (Directrice des Ressources Humaines) à l'ALGED prenant la suite, à la fois avec plaisir, mais non sans humilité, de Véronique Moeuf-Courtois, partie pour une retraite

bien méritée après 27 ans d'un travail formidable au sein de l'association.

Alors qui suis-je ? Après des études universitaires en histoire et géographie – qui me destinaient à l'enseignement – j'ai vite compris que mon avenir se situait davantage dans l'accompagnement des hommes du présent que dans celui des hommes du passé.

Je change donc de voie et prends le chemin des ressources humaines que je ne quitterai plus.

J'ai démarré mon aventure professionnelle chez SOGETI, filiale du groupe CapGemini, en tant que Responsable RH. C'est un grand groupe, j'y reste 5 ans et j'y apprend le métier. J'ai passé de très belles années dans cette entreprise.

Néanmoins, mon envie a toujours été de mettre mes compétences au service d'entreprises à taille plus humaine. Je quitte alors SOGETI pour une PME et je rejoins CyberCité, société spécialisée dans le web marketing, en tant que Directrice des RH. J'ai passé 10 années formidables au sein de cette structure.

S'ensuivent d'autres expériences dans différentes entreprises, photovoltaïque, architecture, ingénierie... puis me voici à l'ALGED !

Je suis ravie d'avoir rejoint l'Association que je sens très engagée, investie et tournée vers l'humain. Je pense que je vais y faire de grandes choses !



Caroline FAURIE
directrice du patrimoine immobilier

J'ai 35 ans, je suis mère de 2 enfants de 6 et 3 ans.

Je suis docteur en chimie de formation. Je me suis par la suite orientée vers la gestion de projet. Cela m'a conduite à participer à un grand projet de construction et

j'ai souhaité continuer à travailler dans le secteur des bâtiments. C'est dans ce cadre que j'ai rejoint l'ALGED en tant que directrice du patrimoine.

Arrivée en avril dernier, j'ai visité tous les établissements de l'ALGED pour à la fois découvrir nos activités, le secteur du médico-social, nouveau pour moi et prendre connaissance de notre patrimoine. C'est avec plaisir que je souhaite développer le sujet du patrimoine de l'ALGED, le rendre plus visible, répondre aux exigences réglementaires et m'assurer que nos bâtiments sont adaptés et apportent du confort à ceux que nous accompagnons.



Sylvie LETESTU
responsable de production
à l'ESAT Didier Baron

J'ai rejoint l'ESAT Didier Baron le 3 juin 2024. J'ai travaillé pendant plus de 20 ans au sein d'une entreprise pharmaceutique, en tant que

responsable de production puis responsable de projets. Après toutes ces années dans l'industrie, j'ai souhaité poursuivre mon activité professionnelle dans une structure associative qui promeut des valeurs fortes de solidarité, de respect et de reconnaissance. Forte de mon expérience de manager en production et convaincue de l'impact positif du travail sur la confiance en soi, j'ai naturellement orienté ma carrière vers un poste de responsable production en ESAT et je ne me suis pas trompée : j'apprends tous les jours au contact des moniteurs d'atelier et des ouvriers. Mes missions très diverses : encadrement de l'équipe de professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap, gestion des relations clients, organisation du plan de charge des ateliers et adaptation de l'outil de travail, répondent tout à fait à mes attentes.

Et je dois dire que je ne vois pas les journées passer !

Mobilités - Nominations

François PRUVOST, directeur du site de Fourvière. Il occupe ce poste pour une période transitoire allant jusqu'à la fin de l'année 2024.

Mamoun BENHAMED prend temporairement le poste de Chef de Service du SAVS jusqu'à son départ en retraite prévu mi-décembre. À partir de cette date, **Sylvie CONIL** prendra le poste de cheffe de service.

Marlène SUCHAT, directrice du site Marguerite Girier. Elle occupe ce poste jusqu'au retour de Madame Magali VILLAR.

Noémie ALLART, cheffe de service des Foyers Jean-Pierre Delahaye. Elle conserve la mission de lancer le projet d'habitat inclusif sur lequel elle travaille depuis une année.

Mireille HEURTAUD, cheffe de service au SESSAD Saint-Exupéry.

Peggy VIGIER, cheffe de service à l'IME Marguerite Girier (dispositif d'inclusion social et pré professionnel).

Elodie LOUIS-JEAN, cheffe de service à l'IME Marguerite Girier (dispositif d'inclusion scolaire).

DÉCÈS

Le 6 avril 2024,

Madame Huguette FERLAT, mère de Claude FERLAT résidente au Foyer d'hébergement de l'Île Barbe et travailleuse à l'ESAT La Roue.

Pour ses obsèques, Madame FERLAT avait souhaité que les fleurs soient remplacées par des dons au profit de l'ALGED. L'ALGED tient à exprimer sa profonde gratitude envers Madame FERLAT et sa famille pour ce bel acte de solidarité.

Le 17 mai 2024,

Monsieur Mathieu REMOND, membre de la troupe Insolite Fabriq.

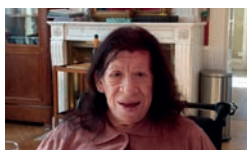
"Mathieu a marqué la troupe Insolite Fabriq par son inspiration, sa simplicité, son authenticité, sa bienveillance et sa gentillesse. Nous garderons toujours un souvenir doux en pensant à lui et nous espérons que son cœur est enfin apaisé."

La troupe Insolite Fabriq



Le 1^{er} août 2024,

Madame Marie-Christine PARA, résidente au Foyer d'Accueil Médicalisé de La Providence.



Le 6 août 2024,

Monsieur Jean-Yves BOURGUIGNON, père de Jérôme et Stéphane BOURGUIGNON, résidents du Foyer de Vie Pierre Hédiard du site de l'Île Barbe.

Le 3 septembre 2024,

Monsieur Michel JACQUIN, accompagné par le SAVS.

"Michel, accompagné par l'ALGED depuis 1975, a vécu un parcours riche et diversifié. Après avoir été accueilli en foyer sur l'île Barbe, il a travaillé aux espaces verts de Lyon, puis au CAT de La Roue. En 1995, il a quitté le foyer pour un logement autonome, devenant l'un des premiers bénéficiaires du SAVS basé à l'Île Barbe. Michel, doté d'un caractère affirmé, aimait choisir ses vêtements avec soin et participait activement aux activités proposées. Passionné de musique, de photographie, de nature et d'humour, il appréciait sa vie de retraité à la Croix-Rousse, quartier où il avait ses habitudes. Sa mémoire restera gravée dans le cœur des professionnels qui l'ont accompagné tout au long de sa vie. Michel repose désormais au cimetière de la Guillotière."

Margot, Mamoun et Cathy



Le 6 septembre 2024,

Monsieur Pierre CLERC, père de Vincent CLERC, travailleur à l'ESAT Didier Baron.

Le 22 septembre 2024,

Madame Cécile DEBAINS, résidente du Foyer d'Accueil Médicalisé de La Providence depuis 2018, était accompagnée par l'ALGED depuis de nombreuses années, ayant rejoint l'Association en 1979. Cécile était la fille de **Bruno DEBAINS**, ancien membre actif de l'ALGED et membre du Conseil d'Administration sous la présidence de Monsieur Didier BARON, ainsi que la sœur de **Gaëlle de CHEVRON VILLETTE**, ancienne administratrice et pilote du Comité d'Entraide Fraternelle.

Cécile était très attentive à ce qui se passait autour d'elle, reconnaissant les professionnels à leur voix dès leur entrée dans le groupe. Elle était entourée de sa famille chaque semaine, sa sœur participait à créer un lien bienveillant avec les personnes accompagnées du groupe. Ses petits mots singuliers et son grand regard resteront gravés dans nos mémoires.

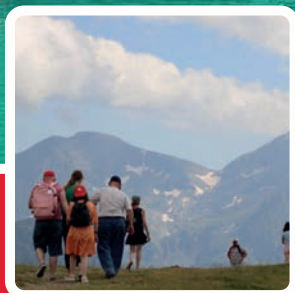
Sejours été 2025 - Voyages Adaptés - Séjours été 2025 - Voyages Adaptés

**ORGANISME
DE VACANCES
ADAPTÉES**

*Les vacances pour tous sont,
pour nous, notre priorité !*



CAMPAGNE



MONTAGNE



MER/OCÉAN



À THÈME

Voyages Adaptés organise des **séjours de vacances pour adultes en situation de handicap**.

Depuis plus de 10 ans, nous mettons notre expertise à votre service afin de vous accompagner au mieux dans vos projets de vacances.

Parmi nos vacanciers, **nombre d'entre eux font partie d'établissements gérés par l'ALGED** dont nous remercions la fidélité et les moments partagés à vos côtés.

Chaque année, nous vous proposons des séjours sur **catalogue l'été et l'hiver** mais aussi des **séjours sur-mesure** afin de répondre au mieux aux besoins d'encadrements spécifiques de chacun.

Au plaisir de vous retrouver pour une belle saison, riche en découverte et en partage.

Une question ?

**Venez nous rencontrer au salon
de L'ALGED le 11 janvier 2025 !**



voyages adaptés

65, rue Jacques-Louis Hénon - Bât B • 69004 Lyon
contact@voyagesadaptés.com • Tél. 04 72 70 10 10 • www.voyagesadaptés.com

En 2025, j'adhère à l'ALGED



1 L'adhésion est individuelle (40 €/personne)

2 Pour soutenir notre association, faites un don

3 Et réglez le total comme vous préférez.
Merci de votre soutien !

ADHÉSION(S)

Adhérent 1

Civilité Madame Monsieur

Nom

Prénom

Mail

Tél.

Adhérent 2

Civilité Madame Monsieur

Nom

Prénom

Mail

Tél.

Adhérer, c'est avant tout :

- S'engager dans des actions militantes pour des causes justes
- Participer à la gouvernance de l'association, contribuant à son développement et à ses orientations
- Financer le fonctionnement de l'association, soutenant ainsi ses activités au quotidien
- Augmenter la représentativité de l'association et renforcer nos voix lors des consultations concernant l'évolution des politiques publiques en matière de solidarité, notamment sur la question du handicap

DON

90 € 150 € autre €

Pourquoi donner ?

L'ALGED est une association. Elle bénéficie de fonds publics mais ceux-ci ne sont pas suffisants à l'ensemble du développement de nos activités et de fonctionnement.

Réduction fiscale

Si vous êtes imposable en France, bénéficiez d'une réduction de 66 % du montant de votre soutien à l'ALGED, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

Après déduction fiscale,
100 € vous coûte réellement 34 €

Nombre d'adhésions _____ x 40 €

Montant de votre don _____ €

TOTAL _____ €

RÈGLEMENT

Encore plus simple

Par carte bancaire sur internet

RDV sur notre plate-forme d'adhésion & don en ligne : adhesion.alged.com

Par chèque

Merci de joindre votre chèque à l'ordre de l'ALGED, accompagné de ce coupon. Envoyez le tout à l'adresse suivante :

ALGED - Service adhésion
14 montée des Forts
69300 Caluire et Cuire

Vos coordonnées sont nécessaires pour le traitement de votre adhésion et de votre reçu fiscal. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant contenues dans notre base de données en envoyant un mail à adhesion@alged.com.

ALGED 70 ANS
FAIRE DU HANDICAP UNE FORCE

CONCERT
Organisé par l'ALGED
Dimanche 16 mars 2025 à 16h30



Only Gospel Singers & Silowé Gospel

**proposent un moment
exceptionnel
pour vibrer
au son du gospel**

**Le Grand
Temple
3 quai
Victor Augagneur
69003 LYON**

Réservez dès aujourd'hui la date
pour ne pas manquer cet événement solidaire et festif !

Au profit de l'ALGED,
une association qui accompagne 1500 personnes
en situation de handicap tout au long de leur vie.

